

BOMBARDIER

TROISIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2023

GLOSSAIRE

Le tableau suivant dresse une liste des abréviations utilisées dans ce rapport.

Terme	Description	Terme	Description
AERG	Autres éléments du résultat global	RAII	Résultat avant charges de financement, revenus de financement et impôts sur le résultat
ECC	Écart de conversion cumulé	RAIIA	Résultat avant charges de financement, revenus de financement, impôts sur le résultat et amortissement et charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
É.-U.	États-Unis	RPA	Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.
IAS	Normes comptables internationales	R.-U.	Royaume-Uni
IASB	International Accounting Standards Board	SCAC	Société en commandite Airbus Canada
IFRS	Normes internationales d'information financière	s. o.	Sans objet
ins	Information non significative	UAD	Unité d'actions différées
MES	Mise en service	UAI	Unité d'actions incessibles
MHI	Mitsubishi Heavy Industries, Ltd.	UAR	Unité d'actions liées au rendement
PCGR	Principes comptables généralement reconnus		
pdb	Points de base		
R et D	Recherche et développement		
RAI	Résultat avant impôts sur le résultat		

RAPPORT DE GESTION	2
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	3
SOMMAIRE	5
FAITS SAILLANTS	5
INDUSTRIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	7
RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS	9
SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	15
LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT	16
STRUCTURE DU CAPITAL	21
MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	23
AUTRES	29
ARRANGEMENTS HORS BILAN	29
RISQUES ET INCERTITUDES	29
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	30
TAUX DE CHANGE	30
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES	31
RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES	32
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	33
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	40

RAPPORT DE GESTION

Tous les montants présentés dans ce rapport sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.

Ce rapport de gestion, dont la responsabilité incombe à la direction, a été passé en revue et approuvé par le conseil d'administration de Bombardier Inc. (la « Société », « Bombardier », « notre », « nos » ou « nous »). Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que nous assumons nos responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de la revue et de l'approbation du rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit est nommé par le conseil d'administration, et tous ses membres sont des administrateurs indépendants possédant des compétences financières. Ce comité d'audit fait part de ses constatations au conseil d'administration pour qu'il en soit tenu compte lorsque ce dernier approuve la publication du rapport de gestion et des états financiers à l'intention des actionnaires.

Les données exposées dans le présent rapport de gestion sont regroupées dans un secteur isolable : Bombardier, reflétant notre structure organisationnelle.

Les résultats opérationnels et les flux de trésorerie du trimestre et de la période de neuf mois ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de l'exercice entier.

Mesures conformes aux IFRS, mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Ce rapport de gestion contient à la fois des mesures conformes aux IFRS, des mesures non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières sont définies et rapprochées avec les mesures les plus comparables des IFRS (se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières).

Importance de l'information

Une information est jugée importante si nous croyons que la décision d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société par un investisseur raisonnable serait influencée ou modifiée du fait que cette information soit omise ou erronée.

Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent différer en raison de l'arrondissement.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos objectifs, nos anticipations et nos perspectives ou prévisions à propos de divers indicateurs financiers et globaux et sources d'apport connexes, nos cibles, nos buts, nos priorités, nos marchés et nos stratégies, notre situation financière, notre performance financière, notre position sur le marché, nos capacités, nos forces concurrentielles, nos cotes de crédit, nos croyances, nos perspectives, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions; les perspectives de l'économie générale et les perspectives commerciales, les perspectives et les tendances d'une industrie; la valeur pour le client; la demande prévue de produits et de services; la stratégie de croissance; le développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées; les dates prévues ou fixées de la MES de produits et de services, des commandes, des livraisons, des essais, des délais, des certifications et de l'exécution des commandes en général; notre position en regard de la concurrence; les attentes à l'égard des revenus et du carnet de commandes; l'incidence prévue du cadre législatif et réglementaire et des procédures judiciaires; la robustesse de notre structure du capital et de notre bilan, notre solvabilité, nos liquidités et sources de financement disponibles, nos besoins financiers prévus et l'examen continu des solutions de rechange stratégiques et financières; l'amélioration de la productivité, les gains d'efficacité opérationnelle et les initiatives de réduction des coûts et de restructuration; les coûts prévus, les avantages attendus et leur calendrier; la capacité de continuer la transition prévue vers un cycle de croissance et la génération de liquidités; les attentes, les objectifs et les stratégies en matière de remboursement de la dette, de refinancement à l'échéance et de réduction des coûts d'intérêts; la conformité aux clauses financières restrictives; les attentes à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur nos actions privilégiées; les intentions et les objectifs à l'égard de nos programmes, de nos actifs et de nos activités; les attentes à l'égard de la disponibilité des programmes d'aide gouvernementale; l'incidence de la pandémie de COVID-19 et du conflit militaire actuel opposant l'Ukraine et la Russie sur ce qui précède et l'efficacité des plans et des mesures que nous avons mis en place à cet égard; et les attentes à l'égard de la vigueur de la reprise du marché et de l'économie après la pandémie de COVID-19.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l'intention de », « attendre », « anticiper », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire », « continuer », « maintenir » ou « aligner », la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres dans la compréhension de certains éléments clés de nos objectifs, priorités stratégiques, attentes, prévisions, perspectives et plans actuels, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension de nos activités et de l'environnement dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est prévenu que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la direction formule des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que nos résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante des résultats prévus décrits dans les énoncés prospectifs. Bien que la direction juge ces hypothèses raisonnables et appropriées selon l'information à sa disposition, il existe un risque qu'elles ne soient pas exactes. Les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion comportent les hypothèses significatives suivantes : la croissance du marché de l'aviation d'affaires; l'augmentation de la part de la Société dans ce marché; la détermination appropriée des économies de coût récurrentes et l'exécution de notre plan de réduction des coûts; l'optimisation de notre portefeuille immobilier, notamment par la vente ou d'autres transactions visant des actifs immobiliers à des conditions favorables, et l'accès à des facilités de fonds de roulement selon les modalités du marché. Pour de plus amples renseignements, y compris à l'égard des autres hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion, se reporter à la rubrique Énoncés prospectifs – Hypothèses du rapport de gestion de notre rapport financier pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Compte tenu de l'incidence de l'évolution de la situation entourant à la fois la pandémie de COVID-19 et le conflit militaire actuel opposant l'Ukraine et la Russie, notamment l'émergence de variants de la COVID-19 et l'imposition de sanctions économiques et financières ainsi que de mesures de contrôle des exportations, et de la réponse connexe de la Société, des gouvernements (fédéral, provinciaux et municipaux, qu'ils soient nationaux ou étrangers, et des organisations intergouvernementales multinationales), des autorités de réglementation, des entreprises, des fournisseurs, des clients, des contreparties et des fournisseurs de services tiers, l'incertitude inhérente aux hypothèses de la Société est plus importante que celle des périodes correspondantes des exercices précédents.

Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière importante des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, notons, sans s'y limiter, les risques liés à la conjoncture économique générale; les risques opérationnels (tels les risques liés au développement de nouvelles activités; au carnet de commandes; au déploiement et à la mise en œuvre de notre stratégie, y compris la réduction des coûts, l'amélioration du fonds de roulement et les initiatives d'amélioration visant la fabrication et la productivité; au développement de nouveaux produits et services; à la certification de produits et services; aux pressions sur les flux de trésorerie et les dépenses en immobilisations découlant notamment du caractère saisonnier et cyclique; aux partenaires commerciaux; aux pertes découlant de sinistres et de garanties sur la performance des produits; aux préoccupations et à la réglementation liées à l'environnement, à la santé et à la sécurité; à notre dépendance à l'égard de certains contrats, clients et fournisseurs, y compris les risques liés à la chaîne d'approvisionnement; aux ressources humaines, y compris notamment l'accessibilité globale à une main-d'œuvre qualifiée; à la dépendance à l'égard des systèmes informatiques (y compris les vulnérabilités technologiques, les menaces à la

cybersécurité et les atteintes à la protection des renseignements personnels); à la dépendance à l'égard des droits relatifs à la propriété intellectuelle et à leur protection; à la réputation; au caractère adéquat de la couverture d'assurance; à la gestion des risques; et aux questions fiscales); les risques liés au financement (tels les risques liés aux liquidités et à l'accès aux marchés financiers; aux obligations importantes au titre des paiements de la dette et des intérêts, y compris à la réalisation des stratégies de gestion de la dette et de réduction des coûts d'intérêt; aux clauses restrictives et clauses restrictives financières de conventions d'emprunt; aux régimes d'avantages de retraite; à l'exposition au risque de crédit et à la dépendance à l'égard de l'aide gouvernementale); les risques liés aux procédures judiciaires et réglementaires; les risques liés au contexte commercial (tels les risques liés à la situation financière des clients d'avions d'affaires; à la politique commerciale; à l'accroissement de la concurrence; à l'instabilité politique; aux sanctions financières et économiques ainsi qu'aux mesures de contrôle des exportations; aux changements climatiques à l'échelle mondiale et aux cas de force majeure); les risques de marché (telles les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'augmentation des prix des produits de base; et les fluctuations du taux d'inflation) et d'autres événements défavorables imprévus. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risques et incertitudes dans la section Autres du présent rapport de gestion et du rapport de gestion de notre rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les facteurs mentionnés précédemment peuvent être exacerbés par les répercussions de la pandémie de COVID-19 et le conflit militaire actuel opposant l'Ukraine et la Russie et avoir une incidence considérablement plus grave sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière de la Société que si de tels événements n'avaient pas eu lieu.

Le lecteur est prévenu que la présente liste de facteurs pouvant influencer sur la croissance, les résultats et le rendement futurs n'est pas exhaustive et qu'il ne faudrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. D'autres risques et incertitudes que nous ne connaissons pas ou que nous considérons comme non importants à l'heure actuelle pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent les attentes de la direction à la date du présent rapport et pourraient subir des modifications après cette date. À moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, nous n'ions expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

SOMMAIRE

FAITS SAILLANTS

Résultats du trimestre

Trimestres clos les 30 septembre	2023	2022	Écart
Revenus	1 856 \$	1 455 \$	28 %
RAIIA ajusté ⁽¹⁾	285 \$	210 \$	36 %
Marge RIIA ajustée ⁽²⁾	15,4 %	14,4 %	100 pdb
RAII ajusté ⁽¹⁾	193 \$	125 \$	54 %
Marge RII ajustée ⁽²⁾	10,4 %	8,6 %	180 pdb
RAII	197 \$	145 \$	36 %
Marge RII ⁽³⁾	10,6 %	10,0 %	60 pdb
Résultat net des activités poursuivies	(37) \$	27 \$	ins
Résultat net des activités abandonnées ⁽⁴⁾	— \$	— \$	— \$
Résultat net	(37) \$	27 \$	ins
RPA dilué des activités poursuivies (en dollars)	(0,47) \$	0,20 \$	(0,67) \$
RPA dilué des activités abandonnées (en dollars) ⁽⁴⁾	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	(0,47) \$	0,20 \$	(0,67) \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	80 \$	(2) \$	ins
RPA ajusté (en dollars) ⁽²⁾	0,73 \$	(0,10) \$	0,83 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽⁵⁾	179 \$	122 \$	57 \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁵⁾	99 \$	70 \$	29 \$
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾⁽⁶⁾	80 \$	52 \$	28 \$

Aux	30 septembre 2023	31 décembre 2022	Écart
Trésorerie et équivalents de trésorerie	987 \$	1 291 \$	(24) %
Liquidités disponibles ⁽¹⁾	1 249 \$	1 499 \$	(17) %
Carnet de commandes (en milliards de dollars) ⁽⁶⁾	14,7 \$	14,8 \$	(1) %

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs.

⁽⁴⁾ Activités abandonnées liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

⁽⁵⁾ Liés aux activités poursuivies uniquement.

⁽⁶⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et les services.

Principaux faits saillants et événements

Bombardier affiche une croissance impressionnante de ses revenus et de sa rentabilité opérationnelle au troisième trimestre de 2023, en plus de solides génération de trésorerie et ratio de nouvelles commandes sur livraisons unitaires

- La Société demeure en bonne voie d'atteindre ses prévisions⁽¹⁾ pour l'exercice complet.
- Les revenus du troisième trimestre de 2023 ont atteint 1,9 milliard \$, une hausse importante de 28 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du nombre de livraisons d'avions et de la croissance soutenue des revenus tirés des activités de service après-vente qui ont atteint 414 millions \$ pour le trimestre, une hausse de 11 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.
- La rentabilité opérationnelle s'est accrue pour le trimestre par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent grâce aux marges favorables réalisées et à l'apport plus élevé des activités de service après-vente, le RAIIA ajusté⁽²⁾ ayant augmenté de 36 % pour atteindre 285 millions \$, et la marge RAIIA ajustée⁽³⁾ ayant progressé, pour s'établir à 15,4 %. Le RAII comme présenté du troisième trimestre de 2023 a atteint 197 millions \$.
- L'augmentation du RAIIA ajusté⁽²⁾ a permis de générer des flux de trésorerie disponibles⁽²⁾ positifs totalisant 80 millions \$. Les liquidités disponibles⁽²⁾ demeurent solides à 1,2 milliard \$. Pour le trimestre, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comme présentés se sont établis à 179 millions \$ et les additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles ont été de 99 millions \$. La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 1,0 milliard \$ au 30 septembre 2023.
- Pour le troisième trimestre de 2023, le carnet de commandes⁽⁴⁾ totalisait 14,7 milliards \$ et le ratio de nouvelles commandes sur livraisons unitaires⁽⁵⁾ était de 1,1, ce qui témoigne d'un contexte de demande favorable.

⁽¹⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs.

⁽²⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽⁴⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et les services.

⁽⁵⁾ Défini comme les nouvelles commandes nettes d'avions en unités sur le nombre de livraisons d'avions en unités.

INDUSTRIE ET CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Au troisième trimestre de 2023, l'industrie a continué de se normaliser avec des niveaux d'activité bien supérieurs à ceux de 2019, quoique légèrement inférieurs aux sommets atteints en 2022. Le nombre d'avions d'affaires d'occasion disponibles à la vente dans toutes les catégories, exprimé en pourcentage du nombre total d'avions en service, a connu une augmentation, s'établissant à 6,3 %, par rapport à 3,8 % pour la période correspondante de 2022. Les stocks d'avions d'occasion n'ont cessé de croître tout au long de la période, mais demeurent bien en deçà du niveau de 9,5 %⁽¹⁾ observé à la fin du troisième trimestre de 2019. L'utilisation des avions d'affaires a diminué d'environ 7 % aux É.-U. et 8 % en Europe depuis le début de l'année par rapport à celle de la période correspondante de 2022. En revanche, par rapport aux périodes correspondantes de 2019, l'utilisation a augmenté de 8 % aux É.-U. et de 8 % en Europe⁽²⁾. De plus, les avions en partance de la région Asie-Pacifique ont continué d'enregistrer une augmentation importante du nombre d'heures de vol, soit de 29 % depuis le début de l'année par rapport à 2022⁽³⁾. Un nombre total de 130 livraisons d'avions à l'échelle de l'industrie a été enregistré pour le troisième trimestre de 2023, soit 8 livraisons d'avions de plus qu'au troisième trimestre de 2022⁽⁴⁾. Selon le dernier sondage de septembre 2023, la confiance de l'industrie, mesurée par l'indice Barclays du marché des avions d'affaires, est demeurée sous le seuil de 50 points, à 43 points, ce qui représente une légère hausse par rapport à la confiance mesurée dans le cadre du sondage réalisé en juin. Selon les résultats de ce sondage, la note de confiance à l'égard de la situation globale des entreprises a quelque peu augmenté, pour se fixer à 6,3 (sur 10), par rapport à celle du sondage de juin. Les commentaires recueillis dans le cadre du sondage sont demeurés globalement positifs, et une accélération de la cadence des activités est attendue au cours du dernier trimestre de l'année⁽⁵⁾.

L'industrie de l'aviation d'affaires devrait demeurer stable malgré les inquiétudes suscitées par les tensions géopolitiques et l'incertitude économique. Les activités soutenues liées aux avions à l'échelle mondiale et le carnet de commandes de qualité et bien rempli de l'industrie devraient contribuer à stabiliser les revenus dans les années à venir. Des taux d'intérêt demeurant élevés plus longtemps que prévu et la hausse des coûts pour les exploitants pourraient nuire aux conditions commerciales à court terme et avoir une incidence sur les niveaux des nouvelles commandes de toutes les installations. Nous nous attendons, à moyen et à long terme, à ce que la croissance se poursuive grâce à la création de richesse et à l'évolution structurelle de la demande, dans l'industrie de l'aviation d'affaires, pour plus de sécurité, de commodité et de protection de la vie privée. En tant qu'acteur de premier plan de l'industrie, Bombardier est bien placée pour tirer parti de cette croissance durable.

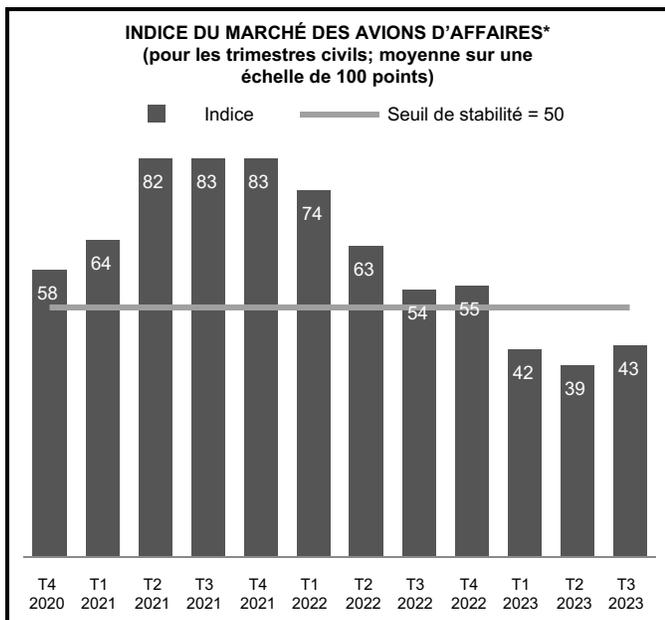
⁽¹⁾ Selon JETNET et Ascend (Cirium).

⁽²⁾ Selon les sites Web de la Federal Aviation Administration (FAA) des É.-U., données disponibles de juillet et d'août seulement, et d'Eurocontrol. Les données des périodes correspondantes ont été ajustées pour correspondre aux informations les plus récentes disponibles.

⁽³⁾ Selon le site Web et la base de données de WINGX.

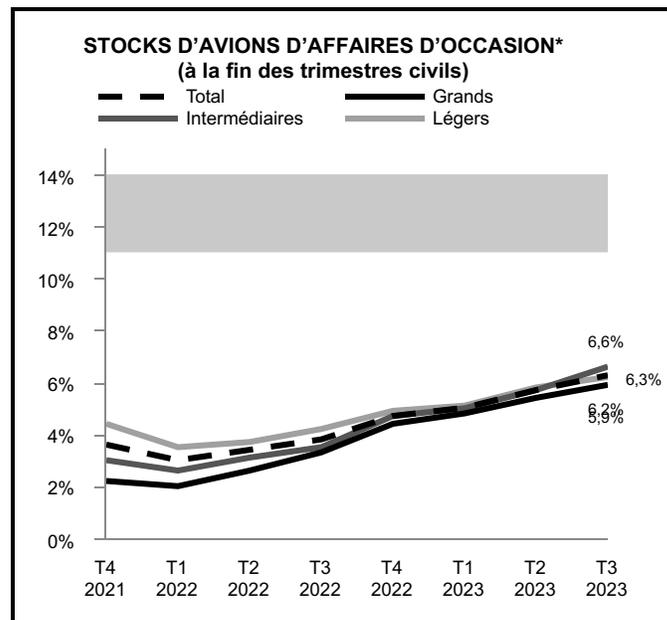
⁽⁴⁾ Selon nos estimations, les dossiers d'information publique de certains concurrents, les rapports sur les livraisons de la General Aviation Manufacturers Association (GAMA) et Ascend (Cirium).

⁽⁵⁾ Selon le sondage sur le marché des avions d'affaires effectué par Barclays daté du 13 septembre 2023.



Source : Barclays

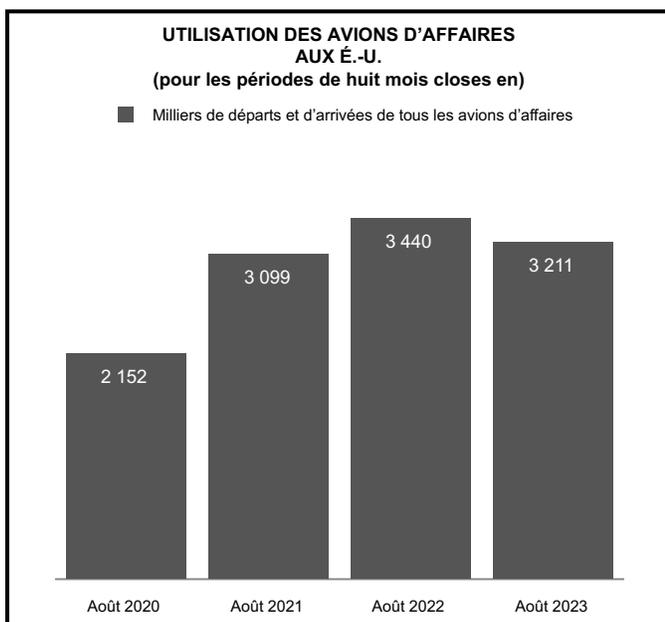
* L'indice du marché des avions d'affaires est une mesure de la confiance des professionnels de l'industrie et est établi au moyen de sondages périodiques menés auprès de courtiers, concessionnaires, fabricants, prestataires de programmes de multipropriété, financiers et autres participants.



Sources : JETNET et Ascend (Cirium)

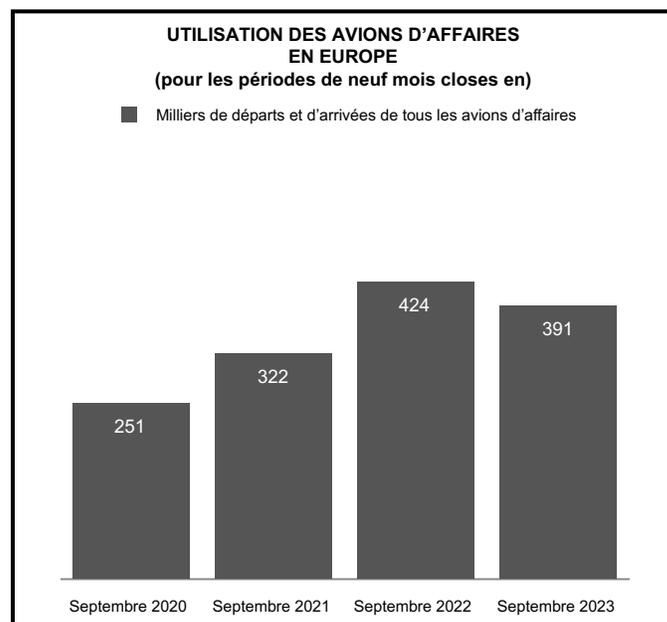
* En pourcentage de la flotte totale d'avions d'affaires, à l'exclusion des avions très légers.

La zone ombragée indique ce que nous considérons comme une fourchette historique normale du total des stocks d'avions d'affaires d'occasion disponibles à la vente, soit entre 11 % et 14 %.



Source : site Web de la Federal Aviation Administration (FAA) des É.-U.

Les données des périodes correspondantes ont été ajustées pour correspondre aux informations les plus récentes disponibles.



Source : Eurocontrol. Les données de toutes les années ont été retraitées en raison du Brexit. Les vols du R.-U. ont été soustraits de l'utilisation des avions d'affaires.

Les données des périodes correspondantes ont été ajustées pour correspondre aux informations les plus récentes disponibles.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

Résultats opérationnels

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Revenus				
Avions d'affaires				
Fabrication et autres ⁽¹⁾	1 433 \$	1 069 \$	3 690 \$	3 119 \$
Services ⁽²⁾	414	372	1 266	1 092
Autres ⁽³⁾	9	14	28	47
Total des revenus	1 856	1 455	4 984	4 258
Coût des ventes	1 473	1 166	3 935	3 461
Marge brute	383	289	1 049	797
Charges de vente et d'administration	103	93	310	273
R et D	81	74	215	233
Autres charges (revenus)	6	(3)	3	(10)
RAII ajusté⁽⁴⁾	193	125	521	301
Éléments spéciaux	(4)	(20)	(61)	(30)
RAII	197	145	582	331
Charges de financement	240	142	437	720
Revenus de financement	(4)	(25)	(34)	(23)
RAI	(39)	28	179	(366)
Impôts sur le résultat (recouvrement)	(2)	1	(96)	3
Résultat net des activités poursuivies	(37) \$	27 \$	275 \$	(369) \$
Résultat net des activités abandonnées ⁽⁵⁾	—	—	(45)	(20)
Résultat net	(37) \$	27 \$	230 \$	(389) \$
RPA (en dollars)				
De base	(0,47) \$	0,20 \$	2,17 \$	(4,34) \$
Dilué	(0,47) \$	0,20 \$	2,08 \$	(4,34) \$
RPA des activités poursuivies (en dollars)				
De base	(0,47) \$	0,20 \$	2,65 \$	(4,13) \$
Dilué	(0,47) \$	0,20 \$	2,54 \$	(4,13) \$
En pourcentage des revenus totaux				
Marge brute ⁽⁶⁾	20,6 %	19,9 %	21,0 %	18,7 %
Marge RAII ajustée ⁽⁷⁾	10,4 %	8,6 %	10,5 %	7,1 %
Marge RAII ⁽⁶⁾	10,6 %	10,0 %	11,7 %	7,8 %

(1) Comprennent les revenus tirés de la vente d'avions neufs, de solutions d'avions spécialisés et d'avions d'occasion.

(2) Comprennent les revenus tirés des activités de service après-vente, notamment les pièces, *Smart Services*, les centres de services, et la publication de matériel de formation et d'articles techniques.

(3) Comprennent les revenus tirés de la cession de composants liés aux programmes d'avions commerciaux.

(4) Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

(5) Activités abandonnées liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

(6) Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs.

(7) Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Autres mesures financières non conformes aux PCGR, ratios financiers non conformes aux PCGR et mesures conformes aux IFRS les plus comparables

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
RAII ⁽¹⁾	197 \$	145 \$	582 \$	331 \$
RAIIA ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	285 \$	210 \$	772 \$	578 \$
Marge RAIIA ajustée ⁽¹⁾⁽³⁾	15,4 %	14,4 %	15,5 %	13,6 %
Résultat net ⁽¹⁾	(37) \$	27 \$	275 \$	(369) \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	80 \$	(2) \$	273 \$	(110) \$
RPA dilué (en dollars) ⁽¹⁾	(0,47) \$	0,20 \$	2,54 \$	(4,13) \$
RPA ajusté (en dollars) ⁽¹⁾⁽³⁾	0,73 \$	(0,10) \$	2,52 \$	(1,39) \$

⁽¹⁾ Liés aux activités poursuivies uniquement.

⁽²⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Analyse des résultats consolidés

Revenus

Les revenus pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 ont augmenté de 401 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement :

- des revenus tirés des activités de fabrication et autres activités qui ont augmenté de 364 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation du nombre de livraisons d'avions et de l'accroissement des prix de vente; et
- des revenus tirés des services qui ont augmenté de 42 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation du volume et de la mise en œuvre continue de la stratégie d'expansion.

Les revenus pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 ont augmenté de 726 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement :

- des revenus tirés des activités de fabrication et autres activités qui ont augmenté de 571 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation du nombre de livraisons d'avions et de l'accroissement des prix de vente; et
- des revenus tirés des services qui ont augmenté de 174 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation du volume et de la mise en œuvre continue de la stratégie d'expansion.

Marge brute⁽¹⁾

La marge brute⁽¹⁾ en pourcentage des revenus pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 a augmenté de 0,7 % par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'accroissement progressif des marges réalisées sur l'avion *Global 7500* et de l'apport plus élevé des activités de service après-vente.

La marge brute⁽¹⁾ en pourcentage des revenus pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 a augmenté de 2,3 % par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'accroissement progressif des marges réalisées sur l'avion *Global 7500* ainsi que des marges favorables réalisées sur certains avions et de l'apport plus élevé des activités de service après-vente.

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs.

Éléments spéciaux

Les éléments spéciaux sont ceux qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés intermédiaires de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent notamment l'incidence des charges de restructuration, des cessions d'activités ainsi que les charges de dépréciation importantes et la reprise de celles-ci.

Les éléments spéciaux se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Variations des provisions pour cessions et autres ⁽¹⁾	(3) \$	(20) \$	(59) \$	(23) \$
Pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme ⁽²⁾	—	(1)	38	(4)
Reprise des provisions pour annulation du programme d'avion Learjet 85 ⁽³⁾	(1)	—	(2)	(7)
	(4) \$	(21) \$	(23) \$	(34) \$
Présentés dans				
Éléments spéciaux dans le RAII	(4) \$	(20) \$	(61) \$	(30) \$
Charges de financement et revenus de financement – pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme ⁽²⁾	—	(1)	38	(4)
	(4) \$	(21) \$	(23) \$	(34) \$

1. Compte tenu des activités en cours liées à des cessions antérieures, la Société a révisé certaines provisions correspondantes. Les modifications apportées aux provisions sont traitées comme un élément spécial étant donné que les provisions initiales ont aussi été comptabilisées comme des éléments spéciaux.
2. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, représentent les pertes liées au remboursement de la totalité des billets de premier rang échéant en 2024 et au remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2025. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, représentent les pertes (les gains) liés au remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2024, 2025 et 2027. Voir la Note 5 – Charges de financement et revenus de financement et la Note 15 – Dette à long terme pour plus de détails.
3. Compte tenu des activités en cours liées à l'annulation du programme d'avion Learjet 85, la Société a révisé les provisions correspondantes. La réduction des provisions est traitée comme un élément spécial étant donné que les provisions initiales ont aussi été comptabilisées comme des éléments spéciaux en 2014 et en 2015.

RAII et marge RAII ajustée⁽¹⁾

La marge RAII ajustée⁽²⁾ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 a augmenté de 1,8 point de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'accroissement progressif des marges réalisées sur l'avion *Global 7500* et de l'apport plus élevé des activités de service après-vente, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges de vente et d'administration, des autres charges, de l'amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques et des charges de R et D.

La marge RAII ajustée⁽²⁾ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 a augmenté de 3,4 points de pourcentage par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'accroissement progressif des marges réalisées sur l'avion *Global 7500* ainsi que des marges favorables réalisées sur certains avions, de l'apport plus élevé des activités de service après-vente et d'une baisse de l'amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques en raison de la composition des livraisons d'avions, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des charges de vente et d'administration, des autres charges et des charges de R et D.

Compte tenu de l'incidence des éléments spéciaux (voir la description des éléments spéciaux ci-dessus), la marge RAII⁽¹⁾ du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 a augmenté de respectivement 0,6 point de pourcentage et 3,9 points de pourcentage par rapport à celle des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs.

⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Charges nettes de financement

Les charges nettes de financement se sont établies à respectivement 236 millions \$ et 403 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, comparativement à 117 millions \$ et 697 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

L'augmentation de 119 millions \$ des charges nettes de financement pour le trimestre est surtout attribuable à :

- une variation nette de certains instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, découlant essentiellement de la variation hors caisse de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme (127 millions \$).

En partie contrebalancée par :

- une diminution des intérêts sur la dette à long terme (17 millions \$).

La diminution de 294 millions \$ des charges nettes de financement pour la période de neuf mois est surtout attribuable à :

- une variation nette de certains instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, découlant essentiellement de la variation hors caisse de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme (270 millions \$);
- une diminution des intérêts sur la dette à long terme (64 millions \$); et
- une hausse des intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (18 millions \$).

En partie contrebalancées par :

- des pertes comptabilisées en 2023 et des gains comptabilisés en 2022 liés au remboursement intégral et/ou partiel de certains billets de premier rang (42 millions \$).

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, le taux d'imposition effectif a été inférieur au taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % au Canada. Pour le trimestre, le taux d'imposition effectif est attribuable à l'incidence négative des différences permanentes qui a été contrebalancée en partie par la comptabilisation nette de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et de différences temporaires. Pour la période de neuf mois, le taux de recouvrement d'impôt effectif est attribuable à l'incidence positive de la comptabilisation nette de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et de différences temporaires qui ont été contrebalancées en partie par les différences permanentes.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, le taux d'imposition effectif a été inférieur au taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % au Canada. Pour le trimestre, le taux d'imposition effectif est attribuable à l'incidence positive de la comptabilisation nette de pertes fiscales non comptabilisées antérieurement et de différences temporaires et permanentes. Pour la période de neuf mois, le taux d'imposition effectif est attribuable à l'incidence négative des différences permanentes et de la non-comptabilisation nette d'avantages fiscaux liés à des pertes fiscales et à des différences temporaires.

Développement de produits

Investissements dans le développement de produits

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Additions à l'outillage des programmes aéronautiques ⁽¹⁾	28 \$	22 \$	80 \$	58 \$
Charges de R et D ⁽²⁾	12	9	34	22
	40 \$	31 \$	114 \$	80 \$
En pourcentage des revenus	2,2 %	2,1 %	2,3 %	1,9 %

⁽¹⁾ Représentent le montant net capitalisé dans l'outillage des programmes aéronautiques ainsi que le montant versé aux fournisseurs à la réception de pièces pour les coûts de développement acquis qu'ils ont engagés.

⁽²⁾ À l'exclusion de l'amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques de respectivement 69 millions \$ et 181 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 (respectivement 65 millions \$ et 211 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022), car les investissements connexes sont déjà inclus dans l'outillage des programmes aéronautiques.

Alors qu'elle célébrait le 5^e anniversaire de la certification de son avion *Global 7500* et la construction du 150^e avion *Global 7500*, qui constitue une étape importante pour cet avion-phare de l'industrie, Bombardier a confirmé également que le développement de l'avion *Global 8000* se déroule comme prévu, et que la MES est prévue pour 2025⁽¹⁾. Présenté en 2022, l'avion *Global 8000* se démarque comme étant l'avion d'affaires construit sur mesure le plus rapide et à la plus grande autonomie du monde, offrant une autonomie de 8000 milles marins, la plus grande de l'industrie; une vitesse maximale de Mach 0,94, la plus élevée de l'industrie; et la seule cabine offrant véritablement quatre zones habitables distinctes pour un avion d'une telle autonomie.

Bombardier a continué d'apporter des améliorations à ses avions en service. En août 2023, la Société a présenté une mise à niveau avancée des systèmes avioniques (AAU) pour le poste de pilotage *Bombardier Vision* qui améliore la conscience situationnelle et offre des fonctionnalités de visualisation avancées. La mise à niveau est offerte pour les avions *Global 5000*, *Global 6000*, *Global 5500* et *Global 6500* en service dotés du poste de pilotage *Bombardier Vision*.

⁽¹⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs.

Livraisons d'avions et carnet de commandes

Livraisons d'avions

(en unités)	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Avions d'affaires				
Légers ⁽¹⁾	—	—	—	3
Intermédiaires	16	12	39	30
Grands	15	13	43	41
	31	25	82	74

⁽¹⁾ Bombardier a livré son dernier avion *Learjet* au cours du premier trimestre de 2022.

Carnet de commandes

(en milliards de dollars)	30 septembre 2023	Aux 31 décembre 2022
Carnet de commandes ⁽¹⁾	14,7 \$	14,8 \$

⁽¹⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et les services.

À la fin de la période de neuf mois de 2023, Bombardier affichait un solide carnet de commandes d'avions d'affaires totalisant 14,7 milliards \$. La direction surveille continuellement l'horizon du carnet de commandes et les cadences de production afin qu'ils correspondent aux activités de vente, à la demande du marché et aux délais de livraison des avions.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

L'augmentation de 200 millions \$ des actifs au cours de la période de neuf mois s'explique principalement par :

- une augmentation de 1131 millions \$ des stocks pour soutenir l'augmentation du nombre de livraisons d'avions; et
- une augmentation de 192 millions \$ des immobilisations corporelles attribuable surtout au nouveau Centre manufacturier Global en cours de construction à l'Aéroport Pearson de Toronto.

En partie contrebalancées par :

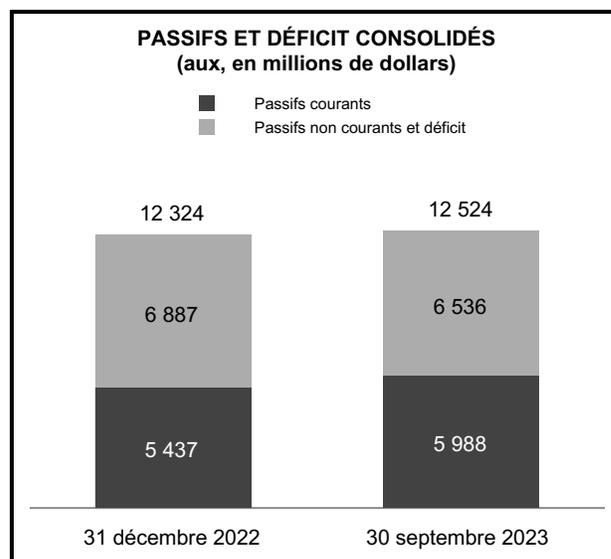
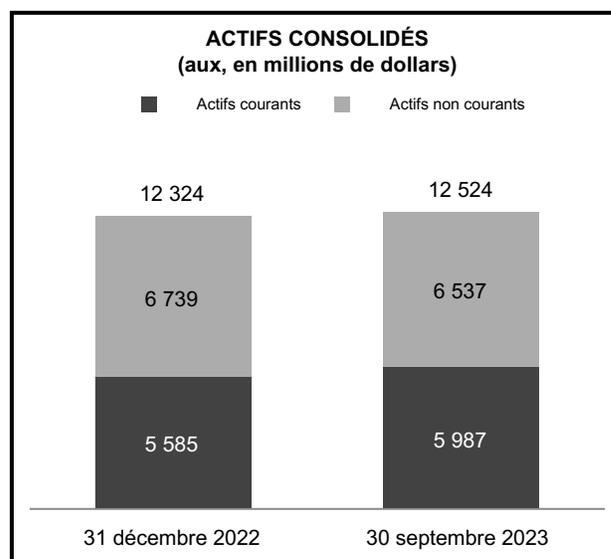
- une diminution de 769 millions \$ des autres actifs financiers⁽¹⁾ découlant essentiellement de la réduction de l'encaisse affectée, de la vente de placements dans des titres et de la variation nette de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme; et
- une diminution de 304 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Se reporter à l'état des flux de trésorerie consolidé pour la période close le 30 septembre 2023 et à la rubrique Liquidités disponibles du présent rapport de gestion.

L'augmentation de 200 millions \$ du total des passifs et du déficit au cours de la période de neuf mois s'explique par une augmentation de 292 millions \$ des capitaux propres⁽²⁾, contrebalancée en partie par une baisse de 92 millions \$ des passifs, comme il est mentionné ci-après :

- une augmentation de 524 millions \$ des fournisseurs et autres créditeurs attribuable essentiellement à l'échéancier et à l'intensification de la cadence de production; et
- une augmentation de 303 millions \$ des passifs sur contrat en raison des avances sur programmes aéronautiques attribuables aux nouvelles commandes et aux paiements progressifs des clients.

En partie contrebalancées par :

- une diminution de 406 millions \$ des autres passifs financiers⁽¹⁾ attribuable principalement aux paiements aux termes des garanties de valeur résiduelle liés aux cessions d'activités antérieures;
- une diminution de 397 millions \$ des obligations au titre de la dette à long terme⁽³⁾ en raison du remboursement partiel et intégral de certains billets de premier rang, contrebalancée en partie par l'émission de titres de dette à long terme et les frais d'émission; et
- une diminution de 79 millions \$ des autres passifs.



⁽¹⁾ Aux fins de la situation financière consolidée, les explications comprises dans la présente rubrique ne tiennent pas compte de l'incidence des mécanismes de prêts adossés que la Société a conclus avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables et avec MHI relativement à certains actifs et passifs. Se reporter à la Note 10 – Autres actifs financiers et à la Note 13 – Autres passifs financiers de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

⁽²⁾ Se reporter à l'état des variations des capitaux propres consolidé pour la période close le 30 septembre 2023 pour plus d'informations.

⁽³⁾ Se reporter à la Note 15 – Dette à long terme de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus d'informations.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾

Flux de trésorerie disponibles (utilisation) des activités poursuivies⁽¹⁾

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Résultat net des activités poursuivies	(37) \$	27 \$	275 \$	(369) \$
Éléments sans effet de trésorerie				
Amortissement	92	85	251	275
Charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	—	—	3	2
Impôts sur le résultat différé (recouvrement)	(6)	(3)	(101)	(2)
Gains sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	—	(2)	—	(2)
Charge à base d'actions	5	3	16	11
Pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme	—	(1)	38	(4)
Variation nette des soldes hors caisse	125	13	(599)	850
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies	179	122	(117)	761
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(99)	(70)	(272)	(195)
Flux de trésorerie disponibles (utilisation) – activités poursuivies⁽¹⁾	80 \$	52 \$	(389) \$	566 \$

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies

L'augmentation de 57 millions \$ des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour le trimestre est surtout attribuable à :

- un écart positif par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent de la variation nette des soldes hors caisse (112 millions \$).

En partie contrebalancé par :

- une baisse du résultat net des activités poursuivies avant les éléments sans effet de trésorerie susmentionnés (55 millions \$).

La diminution de 878 millions \$ des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour la période de neuf mois est surtout attribuable à :

- un écart négatif par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent de la variation nette des soldes hors caisse (1,4 milliard \$).

En partie contrebalancé par :

- une hausse du résultat net des activités poursuivies avant les éléments sans effet de trésorerie susmentionnés (571 millions \$).

Variation nette des soldes hors caisse

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les entrées de fonds de 125 millions \$ sont surtout attribuables à :

- une augmentation des fournisseurs et autres créiteurs principalement attribuable à l'échéancier ainsi qu'à l'intensification de la cadence de production;
- une diminution des autres actifs et passifs financiers nets découlant essentiellement de la variation hors caisse de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme; et
- une augmentation des passifs sur contrat par suite de l'activité de prise de commandes.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation des stocks à l'appui de la hausse des livraisons.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, les entrées de fonds de 13 millions \$ sont surtout attribuables à :

- une augmentation des passifs sur contrat découlant essentiellement des avances sur programmes aéronautiques attribuables aux nouvelles commandes et aux paiements progressifs des clients; et
- une augmentation des fournisseurs et autres créditeurs.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation des stocks attribuable principalement à l'intensification de la production d'avions; et
- une diminution des autres passifs.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les sorties de fonds de 599 millions \$ sont surtout attribuables à :

- une augmentation des stocks pour soutenir l'augmentation du nombre de livraisons d'avions;
- une augmentation des autres actifs et passifs financiers nets attribuable en partie aux paiements aux termes des garanties de valeur résiduelle liés aux cessions d'activités antérieures; et
- une diminution des autres passifs.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation des fournisseurs et autres créditeurs principalement attribuable à l'échéancier ainsi qu'à l'intensification de la cadence de production; et
- une augmentation des passifs sur contrat par suite de l'activité de prise de commandes.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, les entrées de fonds de 850 millions \$ sont surtout attribuables à :

- une augmentation des passifs sur contrat découlant essentiellement des avances sur programmes aéronautiques attribuables aux nouvelles commandes et aux paiements progressifs des clients;
- une diminution des autres actifs financiers découlant essentiellement de la variation hors caisse de la juste valeur des dérivés incorporés liés à des options de rachat sur titres de dette à long terme; et
- une augmentation des fournisseurs et autres créditeurs.

En partie contrebalancées par :

- une augmentation des stocks attribuable principalement à l'intensification de la production d'avions; et
- une diminution des provisions et des autres passifs.

Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Additions aux immobilisations corporelles et incorporelles	(99) \$	(86) \$	(272) \$	(211) \$
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	—	16	—	16
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(99) \$	(70) \$	(272) \$	(195) \$

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, les additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de respectivement 29 millions \$ et 77 millions \$, en raison surtout du nouveau Centre manufacturier Global à l'Aéroport Pearson de Toronto qui est en cours de construction.

Liquidités disponibles⁽¹⁾

Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Solde au début de la période	883 \$	1 394 \$	1 291 \$	1 675 \$
Flux de trésorerie disponibles (utilisation) des activités poursuivies ⁽¹⁾	80	52	(389)	566
Vente de placements dans des titres	39	—	130	—
Variations de l'encaisse affectée ⁽²⁾	—	24	392	43
Produit net de l'émission de titres de dette à long terme	—	—	739	—
Remboursements de dette à long terme	—	(89)	(1 163)	(849)
Païement d'obligations locatives	(8)	(6)	(25)	(19)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(6)	(5)	(17)	(15)
Émission d'actions classe B	10	—	67	2
Achat d'actions classe B détenues en fiducie dans le cadre des régimes d'UAR et d'UAI	—	(10)	(6)	(38)
Rachat d'actions classe B	—	(2)	(4)	(2)
Autres	(11)	(13)	(28)	(18)
Solde à la fin de la période	987 \$	1 345 \$	987 \$	1 345 \$

Après la publication des résultats de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 et la mise en œuvre des mesures d'affectation du produit au remboursement de la dette, les liquidités disponibles⁽¹⁾ de la Société demeurent solides à environ 1249 millions \$, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 987 millions \$ ainsi qu'un montant de 262 millions \$ au titre d'une facilité de crédit rotative garantie confirmée. Cette facilité de 300 millions \$ vient à échéance en 2027 et est disponible comme source de financement pour les besoins du fonds de roulement de la Société et l'émission de lettres de garantie. Aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit au 30 septembre 2023, et le montant disponible à cette date en fonction des garanties disponibles, qui peut varier de temps à autre, s'élevait à 262 millions \$.

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Comprennent les garanties en trésorerie en nantissement de diverses garanties bancaires. En janvier 2023, les garanties bancaires émises dans le cadre de la vente de Transport à Alstom sont arrivées à échéance sans avoir été utilisées, et la Société a reçu l'encaisse affectée en nantissement de ces garanties.

Besoins futurs de liquidités

Aucune dette à long terme ne vient à échéance d'ici mars 2025.

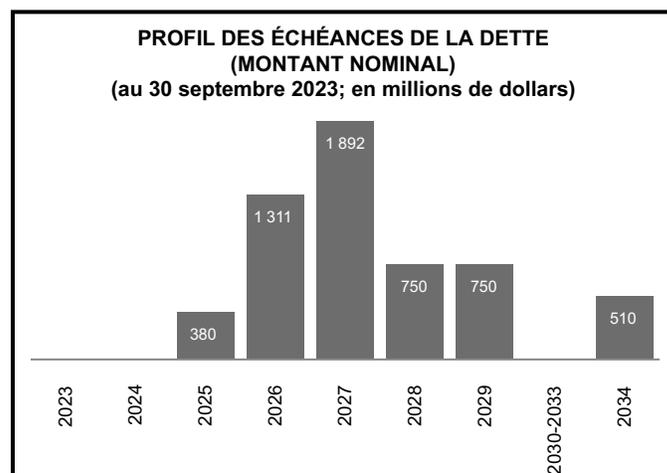
En janvier 2023, la Société a clôturé son placement de billets de premier rang venant à échéance en 2029 d'un capital global de 750 millions \$. Les billets de premier rang portent intérêt à un taux nominal de 7,50 % par année et ont été vendus à la valeur nominale. La Société a affecté le produit net ainsi que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie au financement du remboursement des billets de premier rang suivants. En février 2023, la Société a réalisé le remboursement de la totalité des billets de premier rang échéant en 2024 d'un montant global de 396 millions \$ et a remboursé en partie les billets de premier rang échéant en 2025 d'un montant global de 259 millions \$. En mars 2023, la Société a réalisé le remboursement partiel de billets de premier rang échéant en 2025 d'un montant global de 500 millions \$. Se reporter à la Note 4 – Éléments spéciaux et à la Note 5 – Charges de financement et revenus de financement de nos états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Nous sommes d'avis que nos liquidités disponibles⁽¹⁾ nous procureront des liquidités suffisantes pour mettre en œuvre notre plan à court terme. À l'heure actuelle, nous prévoyons que ces sources de financement nous permettront de développer et de mettre à niveau des produits ainsi que d'investir dans des immobilisations corporelles afin d'accroître notre compétitivité, de soutenir notre croissance, de satisfaire à tous les autres besoins financiers prévus actuellement dans un avenir prévisible et de verser des dividendes sur actions privilégiées dans la mesure où le conseil d'administration déclare pareils dividendes⁽²⁾.

La Société a l'intention de continuer à refinancer opportunément sa dette ou à affecter les liquidités excédentaires au remboursement de la dette et de continuer à évaluer les stratégies de réduction de la dette les plus efficaces, notamment par des rachats, des offres publiques d'achat et des rachats sur le marché libre de titres de créance en circulation. Les montants en cause pourraient être importants.

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs.



Solvabilité

En avril 2023, Moody's Investors Service, Inc. a rehaussé la cote d'émetteur de Bombardier pour la faire passer de B3 à B2. En mai 2023, S&P Global Ratings a rehaussé la cote d'émetteur de Bombardier pour la faire passer de B- à B.

Cotes de crédit

	Cote d'émetteur de Bombardier Inc.	
	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Moody's Investors Service, Inc.	B2	B3
S&P Global Ratings	B	B-

À long terme, la Société croit qu'elle sera bien placée pour continuer à améliorer ses cotes de crédit et, ainsi, se rapprocher d'un profil d'entreprise de première qualité puisqu'elle prévoit poursuivre son désendettement et à afficher des flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ positifs et une meilleure rentabilité⁽²⁾.

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs.

STRUCTURE DU CAPITAL

La Société analyse sa structure du capital en utilisant des indicateurs établis qui reposent sur une vaste vue économique de la Société pour en évaluer la solvabilité. La Société a mis l'accent sur son plan visant à faire du désendettement une de ses grandes priorités et poursuivra l'exécution de ce plan selon une approche graduelle.

À mesure que la Société redéfinit ses activités et récolte les fruits de ses différentes initiatives, elle vise à réduire son ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté⁽¹⁾ pour le ramener dans une fourchette de 2x à 2,5x d'ici 2025⁽²⁾. La Société a l'intention d'y parvenir en continuant de faire croître le RAIIA ajusté⁽³⁾ jusqu'à ce qu'il atteigne 1,625 milliard \$, soit l'objectif qu'elle s'était fixé pour 2025, et d'affecter les liquidités excédentaires disponibles au remboursement de la dette⁽²⁾.

La Société vise à s'aménager une certaine marge de manœuvre d'environ 18 mois à 24 mois quant aux échéances de la dette en refinançant opportunément sa dette ou en affectant les liquidités excédentaires au remboursement de la dette, de façon à bâtir des ensembles d'échéances de dette gérables et plus flexibles tout en se concentrant sur la réduction de sa charge d'intérêt.

⁽¹⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Se reporter à la mise en garde liée aux énoncés prospectifs.

⁽³⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

Indicateurs globaux – Ces indicateurs globaux ne correspondent pas aux ratios exigés en vertu des clauses restrictives.

	Périodes de quatre trimestres consécutifs closes les	
	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Intérêts payés sur la dette à long terme⁽¹⁾	433 \$	492 \$
Dette à long terme	5 583 \$	5 980 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	987	1 291
Partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires	—	391
Dette nette ajustée⁽²⁾	4 596 \$	4 298 \$
RAII	789 \$	538 \$
Amortissement	391	415
Charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	4	3
Éléments spéciaux compte non tenu des charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	(60)	(26)
RAIIA ajusté⁽²⁾	1 124 \$	930 \$
Ratio de la dette ajustée sur le RAIIA ajusté⁽³⁾	4,1	4,6

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs.

⁽²⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

En outre, la Société surveille séparément son passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾ qui s'élevait à 459 millions \$ au 30 septembre 2023. L'évaluation de ce passif dépend de nombreuses hypothèses clés à long terme comme les taux d'actualisation, les augmentations futures des salaires, les taux d'inflation et les taux de mortalité. Au cours des derniers exercices, ce passif a été particulièrement volatil en raison des fluctuations des taux d'actualisation. Cette volatilité est exacerbée par la nature à long terme de l'obligation. Nous surveillons étroitement l'incidence du passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾ sur nos flux de trésorerie futurs et nous avons lancé des initiatives importantes d'atténuation des risques à cet égard, ces dernières années, pour réduire graduellement les principaux risques associés aux régimes de retraite. L'augmentation de 41 millions \$ du passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾ s'explique comme suit :

Variation du passif net lié aux avantages de retraite⁽¹⁾	
Solde au 31 décembre 2022	418 \$ ⁽²⁾
Fluctuations des taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	(166)
Cotisations de la Société	(63)
Fluctuations des taux de change	1
Pertes actuarielles sur les actifs des régimes de retraite	161
Coûts des services	42
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	19
Autres	47
Solde au 30 septembre 2023	459 \$ ⁽²⁾

⁽¹⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour la définition de ces indicateurs.

⁽²⁾ Comprend un actif au titre des avantages de retraite de 163 millions \$ au 30 septembre 2023 (180 millions \$ au 31 décembre 2022).

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Ce rapport de gestion repose sur les résultats établis selon les IFRS et sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières suivantes :

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	
Mesures financières non conformes aux PCGR	
RAII ajusté	RAII excluant les éléments spéciaux. Les éléments spéciaux sont ceux qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent notamment l'incidence des charges de restructuration, des cessions d'activités ainsi que les charges de dépréciation importantes et la reprise de celles-ci.
RAIIA ajusté	RAII ajusté, plus l'amortissement et les charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles.
Résultat net ajusté	Résultat net des activités poursuivies, compte non tenu des éléments spéciaux, de la charge de désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite, de certains gains et pertes nets découlant des modifications de l'évaluation des provisions et des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net et de l'incidence fiscale connexe de ces éléments.
Flux de trésorerie disponibles (utilisation)	Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies, diminués des additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles.
Liquidités disponibles	Trésorerie et équivalents de trésorerie, plus les montants disponibles en vertu des facilités de crédit.
Liquidités ajustées	Trésorerie et équivalents de trésorerie, plus la partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires.
Liquidités disponibles ajustées	Trésorerie et équivalents de trésorerie, plus la partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires et les montants disponibles en vertu des facilités de crédit.
Dettes nettes ajustées	Dettes à long terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins la partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires.
Ratios financiers non conformes aux PCGR	
RPA ajusté	RPA calculé d'après le résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc. au moyen de la méthode du rachat d'actions en tenant compte de l'exercice de tous les facteurs de dilution.
Marge RAII ajustée	RAII ajusté, en pourcentage des revenus totaux.
Marge RAIIA ajustée	RAIIA ajusté, en pourcentage des revenus totaux.
Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté	Dettes nettes ajustées divisées par le RAIIA ajusté.
Mesures financières supplémentaires	
Intérêts payés sur la dette à long terme	Intérêts payés comprenant les intérêts sur la dette à long terme, compte tenu de l'incidence des couvertures, le cas échéant, excluant les coûts initiaux payés relatifs à la négociation de facilités d'emprunt ou de crédit.
Marge RAII	RAII, en pourcentage des revenus totaux.
Marge brute en pourcentage	Marge brute, en pourcentage des revenus totaux.
Passif net lié aux avantages de retraite	Passif lié aux avantages de retraite moins les actifs liés aux avantages de retraite.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières sont des mesures tirées principalement des états financiers consolidés, mais ne sont pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers. Par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières similaires utilisées par d'autres émetteurs. L'exclusion de certains éléments des mesures de rendement non conformes aux PCGR ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement ponctuels.

RAII ajusté

Le RAII ajusté correspond au RAII compte non tenu des éléments spéciaux⁽¹⁾, lesquels comprennent des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs de mieux comprendre nos résultats pour la période. La direction utilise le RAII ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats opérationnels non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

RAIIA ajusté

Le RAIIA ajusté correspond au RAII excluant les éléments spéciaux⁽¹⁾, l'amortissement et les charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction utilise le RAIIA ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats opérationnels non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise, étant donné qu'elle ne tient pas compte de l'incidence des éléments habituellement associés aux activités d'investissement ou de financement et des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté correspond au résultat net des activités poursuivies, ajusté pour exclure certains éléments précis qui sont importants, mais qui, selon le jugement de la direction, ne reflètent pas les activités sous-jacentes de la Société. Ces éléments comprennent les ajustements au RAII liés aux éléments spéciaux⁽¹⁾ et aux charges nettes (revenus nets) de financement et d'autres éléments d'ajustement pour la période. La direction utilise le résultat net ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que la présentation de cette mesure des résultats non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. Le résultat net ajusté exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

RPA ajusté

Le RPA ajusté correspond au résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc. divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires pour la période. La direction utilise le RPA ajusté aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. Le RPA ajusté exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique Résultats opérationnels consolidés pour des détails sur les éléments spéciaux.

Marge RAII ajustée

La marge RAII ajustée correspond au RAII ajusté en pourcentage des revenus totaux. La direction utilise la marge RAII ajustée aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. La marge RAII ajustée exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

Marge RAIIA ajustée

La marge RAIIA ajustée correspond au RAIIA ajusté en pourcentage des revenus totaux. La direction utilise la marge RAIIA ajustée aux fins de l'évaluation de la performance sous-jacente de l'entreprise. La direction croit que ce ratio financier non conforme aux PCGR, en plus des mesures conformes aux IFRS, donne aux utilisateurs de notre rapport financier une meilleure compréhension de nos résultats et des tendances connexes, et accroît la transparence et la clarté des résultats de base de notre entreprise. La marge RAIIA ajustée exclut des éléments qui ne reflètent pas notre rendement de base ou dont l'exclusion aidera les utilisateurs à comprendre nos résultats pour la période. C'est pourquoi un grand nombre d'utilisateurs du rapport de gestion analyse nos résultats d'après cette mesure financière. La direction est d'avis que cette mesure aide les utilisateurs du rapport de gestion à mieux analyser les résultats et améliore la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre ainsi que la comparabilité avec ceux de nos pairs.

Rapprochement du RAII ajusté et du RAII et calcul de la marge RAII ajustée

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
RAII	197 \$	145 \$	582 \$	331 \$
Éléments spéciaux ⁽¹⁾	(4)	(20)	(61)	(30)
RAII ajusté	193 \$	125 \$	521 \$	301 \$
Total des revenus	1 856 \$	1 455 \$	4 984 \$	4 258 \$
Marge RAII ajustée	10,4 %	8,6 %	10,5 %	7,1 %

Rapprochement du RAIIA ajusté et du RAII et calcul de la marge RAIIA ajustée

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
RAII	197 \$	145 \$	582 \$	331 \$
Amortissement	92	85	251	275
Charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽¹⁾	—	—	3	2
Éléments spéciaux compte non tenu des charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽¹⁾	(4)	(20)	(64)	(30)
RAIIA ajusté	285 \$	210 \$	772 \$	578 \$
Total des revenus	1 856 \$	1 455 \$	4 984 \$	4 258 \$
Marge RAIIA ajustée	15,4 %	14,4 %	15,5 %	13,6 %

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique Résultats opérationnels consolidés pour des détails sur les éléments spéciaux.

Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net et calcul du RPA ajusté

	Trimestres clos les 30 septembre			
	2023		2022	
	(par action)		(par action)	
Résultat net des activités poursuivies	(37) \$		27 \$	
Ajustements du RAII liés aux éléments spéciaux ⁽¹⁾	(4)	(0,04) \$	(20)	(0,21) \$
Ajustements de la charge nette de financement liés à ce qui suit :				
Gain net (perte nette) sur certains instruments financiers	114	1,16	(13)	(0,14)
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	7	0,08	8	0,09
Variation des taux d'actualisation des provisions	—	—	(2)	(0,02)
Gains sur remboursement de dette à long terme ⁽¹⁾	—	—	(1)	(0,01)
Autres éléments d'ajustement	—	—	(1)	(0,01)
Résultat net ajusté	80		(2)	
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	(7)		(8)	
Résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.	73 \$		(10) \$	
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en milliers)	99 527		94 113	
RPA ajusté (en dollars)	0,73 \$		(0,10) \$	

Rapprochement du RPA ajusté et du RPA dilué (en dollars)

	Trimestres clos les 30 septembre	
	2023	2022
RPA dilué	(0,47) \$	0,20 \$
Incidence des éléments spéciaux ⁽¹⁾ et des autres éléments d'ajustement	1,20	(0,30)
RPA ajusté	0,73 \$	(0,10) \$

Rapprochement du résultat net ajusté et du résultat net et calcul du RPA ajusté

	Neuf mois clos les 30 septembre			
	2023		2022	
	(par action)		(par action)	
Résultat net des activités poursuivies	275 \$		(369) \$	
Ajustements du RAII liés aux éléments spéciaux ⁽¹⁾	(61)	(0,61) \$	(30)	(0,32) \$
Ajustements de la charge nette de financement liés à ce qui suit :				
Perte nette sur certains instruments financiers	2	0,02	272	2,87
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	19	0,19	23	0,24
Variation des taux d'actualisation des provisions	—	—	(2)	(0,02)
Pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme ⁽¹⁾	38	0,38	(4)	(0,04)
Résultat net ajusté	273		(110)	
Dividendes sur actions privilégiées, incluant les impôts	(23)		(22)	
Résultat net ajusté attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.	250 \$		(132) \$	
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en milliers)	99 295		94 650	
RPA ajusté (en dollars)	2,52 \$		(1,39) \$	

Rapprochement du RPA ajusté et du RPA dilué (en dollars)

	Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022
RPA dilué	2,54 \$	(4,13) \$
Incidence des éléments spéciaux ⁽¹⁾ et des autres éléments d'ajustement	(0,02)	2,74
RPA ajusté	2,52 \$	(1,39) \$

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique Résultats opérationnels consolidés pour des détails sur les éléments spéciaux.

Flux de trésorerie disponibles (utilisation)

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies, diminués des additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles. La direction croit que cette mesure des flux de trésorerie non conforme aux PCGR permet aux investisseurs d'avoir une vision claire de la trésorerie disponible générée pour les actionnaires de la Société, pour le remboursement de la dette et pour les acquisitions, une fois engagées les dépenses en immobilisations requises à l'appui des activités courantes de l'entreprise et de la création de valeur à long terme. Cette mesure des flux de trésorerie non conforme aux PCGR ne correspond pas aux flux de trésorerie disponibles résiduels aux fins des dépenses discrétionnaires, étant donné qu'elle ne tient pas compte de certaines sorties de fonds obligatoires, comme le remboursement de la dette arrivant à échéance. La direction a recours aux flux de trésorerie disponibles à titre de mesure d'évaluation de la performance de l'entreprise et de la génération de liquidités dans son ensemble.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles (utilisation) et des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

	Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies	179 \$	122 \$	(117) \$	761 \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles	(99)	(70)	(272)	(195)
Flux de trésorerie disponibles (utilisation) des activités poursuivies	80 \$	52 \$	(389) \$	566 \$

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles correspondent à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, plus les montants disponibles aux termes de facilités de crédit. La direction croit que cette mesure financière non conforme aux PCGR permet aux investisseurs d'avoir une vision claire de la capacité de la Société de répondre aux besoins de liquidités prévus, y compris de soutenir les initiatives de développement de produits et assurer la souplesse financière. Cette mesure n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de la comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement des liquidités disponibles et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Aux	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	987 \$	1 291 \$
Montants disponibles en vertu de la facilité de crédit rotative ⁽¹⁾	262	208
Liquidités disponibles	1 249 \$	1 499 \$

Liquidités ajustées

Les liquidités ajustées correspondent à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, plus la partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires. La direction croit que cette mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure utile parce qu'elle comprend dans ses résultats des éléments qui, selon la direction, reflètent mieux les liquidités de la Société. Cette mesure n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de la comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement des liquidités ajustées et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Aux	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	987 \$	1 291 \$
Partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires	—	391
Liquidités ajustées	987 \$	1 682 \$

⁽¹⁾ Facilité de crédit rotative garantie confirmée de 300 millions \$ qui vient à échéance en 2027, laquelle est disponible comme source de financement pour les besoins du fonds de roulement de la Société et l'émission de lettres de garantie. Aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit au 30 septembre 2023, et le montant disponible à cette date en fonction des garanties disponibles, qui peut varier de temps à autre, s'élevait à 262 millions \$.

Liquidités disponibles ajustées

Les liquidités disponibles ajustées correspondent à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, plus la partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires et les montants disponibles aux termes des facilités de crédit. La direction croit que cette mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure utile parce qu'elle comprend dans ses résultats des éléments qui, selon la direction, reflètent mieux les liquidités de la Société. Cette mesure n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de la comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement des liquidités disponibles ajustées et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Aux	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	987 \$	1 291 \$
Montants disponibles en vertu de la facilité de crédit rotative ⁽¹⁾	262	208
Partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties	—	391
Liquidités disponibles ajustées	1 249 \$	1 890 \$

⁽¹⁾ Facilité de crédit rotative garantie confirmée de 300 millions \$ qui vient à échéance en 2027, laquelle est disponible comme source de financement pour les besoins du fonds de roulement de la Société et l'émission de lettres de garantie. Aucun montant n'avait été prélevé aux termes de la facilité de crédit au 30 septembre 2023, et le montant disponible à cette date en fonction des garanties disponibles, qui peut varier de temps à autre, s'élevait à 262 millions \$.

Dettes nettes ajustées

La dette nette ajustée correspond à la dette à long terme, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins la partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires. La direction croit que cette mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure utile parce qu'elle reflète la capacité de la Société d'assurer le service de sa dette et de s'acquitter d'autres obligations à long terme. Cette mesure n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de la comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté

La direction utilise le ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté comme mesure de crédit utile permettant de mesurer la capacité de la Société d'assurer le service de sa dette et de s'acquitter d'autres obligations à long terme. Ce ratio n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS et il pourrait donc être impossible de le comparer à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Rapprochement de la dette nette ajustée et de la dette à long terme et calcul du ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté

	Périodes de quatre trimestres consécutifs closes les	
	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Dette à long terme	5 583 \$	5 980 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	987	1 291
Partie de l'encaisse affectée en nantissement de diverses garanties bancaires	—	391
Dette nette ajustée	4 596 \$	4 298 \$
RAIIA ajusté	1 124 \$	930 \$
Ratio de la dette nette ajustée sur le RAIIA ajusté	4,1	4,6

AUTRES

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan figurant à la section Autres dans notre rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour une description de ces arrangements, et à la Note 19 – Engagements et éventualités des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.

RISQUES ET INCERTITUDES

Nous œuvrons dans une industrie qui comporte des facteurs de risque et des incertitudes variés. Les risques et incertitudes qui, selon nous, à l'heure actuelle, pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, notre situation financière, nos flux de trésorerie, nos résultats opérationnels et notre réputation figurent à la section Autres de notre rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2022, mais ne sont pas forcément les seuls risques et incertitudes auxquels nous faisons face.

Il n'y a pas eu de changement important dans ces risques et incertitudes au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, sauf pour ce qui est décrit ailleurs dans le présent rapport de gestion, y compris notamment ce qui est décrit à la Note 19 – Engagements et éventualités de nos états financiers consolidés intermédiaires.

Si l'un de ces risques, ou tout autre risque et toute autre incertitude que nous ne connaissons pas ou que nous considérons comme non important, se produit réellement ou devient un risque important, nos activités commerciales, notre situation financière, nos flux de trésorerie et nos résultats opérationnels pourraient être considérablement touchés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

TAUX DE CHANGE

Nous sommes exposés à des fluctuations de taux de change découlant de la conversion des revenus, des charges, des actifs et des passifs de nos établissements à l'étranger utilisant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar américain, principalement l'euro, la livre sterling et d'autres devises d'Europe, et de la conversion d'opérations libellées en devises étrangères, principalement le dollar canadien et la livre sterling.

Les taux de change utilisés pour convertir les actifs et les passifs en dollars américains étaient comme suit aux :

	30 septembre 2023	31 décembre 2022	Augmentation (diminution)
Euro	1,0566	1,0662	(1) %
Dollar canadien	0,7415	0,7381	— %
Livre sterling	1,2204	1,2055	1 %

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les revenus et les charges en dollars américains étaient comme suit pour les trimestres clos les :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022	Augmentation (diminution)
Euro	1,0884	1,0081	8 %
Dollar canadien	0,7456	0,7666	(3) %
Livre sterling	1,2664	1,1776	8 %

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les revenus et les charges en dollars américains étaient comme suit pour les périodes de neuf mois closes les :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022	Augmentation (diminution)
Euro	1,0831	1,0657	2 %
Dollar canadien	0,7433	0,7800	(5) %
Livre sterling	1,2441	1,2595	(1) %

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente les principales informations financières pour les huit derniers trimestres :

Exercices	2023		2022				2021	
	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième
Revenus	1 856 \$	1 675 \$	1 453 \$	2 655 \$	1 455 \$	1 557 \$	1 246 \$	1 771 \$
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.								
Activités poursuivies	(37) \$	10 \$	302 \$	241 \$	27 \$	(109) \$	(287) \$	239 \$
Activités abandonnées	— \$	(45) \$	— \$	— \$	— \$	(20) \$	— \$	(1) \$
Total	(37) \$	(35) \$	302 \$	241 \$	27 \$	(129) \$	(287) \$	238 \$
RPA (en dollars)								
Activités poursuivies – De base	(0,47) \$	0,03 \$	3,10 \$	2,48 \$	0,20 \$	(1,22) \$	(3,09) \$	2,42 \$
Activités poursuivies – Dilué	(0,47) \$	0,03 \$	2,98 \$	2,40 \$	0,20 \$	(1,22) \$	(3,09) \$	2,35 \$
Activités abandonnées – De base	0,00 \$	(0,47) \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(0,21) \$	0,00 \$	(0,01) \$
Activités abandonnées – Dilué	0,00 \$	(0,47) \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(0,21) \$	0,00 \$	(0,01) \$

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Données sur les actions autorisées, émises et en circulation, au 31 octobre 2023

	Autorisées	Émises et en circulation
Actions classe A (droits de vote multiples) ⁽¹⁾	143 680 000	12 349 370
Actions classe B (droits de vote limités) ⁽²⁾	143 680 000	83 139 379 ⁽³⁾
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 2	12 000 000	2 684 527
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 3	12 000 000	9 315 473
Actions privilégiées rachetables, à dividende cumulatif, série 4	9 400 000	9 400 000

⁽¹⁾ Dix votes chacune, convertibles au gré du porteur en une action classe B à droits de vote limités.

⁽²⁾ Convertibles, au gré du porteur, en une action classe A sous réserve de certaines conditions.

⁽³⁾ Déduction faite de 3 865 636 actions classe B à droits de vote limités acquises et détenues en mains tierces dans le cadre des régimes d'UAR et d'UAI.

Données relatives aux options d'achat d'actions, aux UAR, UAD et UAI au 30 septembre 2023

Options émises et en cours en vertu des régimes d'options d'achat d'actions	1 916 977
UAR, UAD et UAI émises et en cours en vertu des régimes d'UAR, d'UAD et d'UAI	4 000 596
Actions classe B à droits de vote limités détenues en mains tierces au titre des obligations relatives aux UAR et aux UAI	3 736 912

Date prévue de publication de nos rapports financiers pour les 12 prochains mois

Rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023	8 février 2024
Premier rapport trimestriel pour la période se terminant le 31 mars 2024	25 avril 2024
Deuxième rapport trimestriel pour la période se terminant le 30 juin 2024	25 juillet 2024
Troisième rapport trimestriel pour la période se terminant le 30 septembre 2024	31 octobre 2024

Informations

Bombardier Inc.

Relations avec les investisseurs

400, boulevard de la Côte-Vertu Ouest

Dorval (Québec) Canada H4S 1Y9

Téléphone : +1 514 240-9649

Courriel : investisseurs@bombardier.com

La publication du présent rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 a été autorisée par le conseil d'administration le 1^{er} novembre 2023.

Des renseignements additionnels sur la Société, y compris le rapport financier et la notice annuelle de la Société, peuvent être obtenus sur le site Internet de SEDAR+, à l'adresse sedarplus.ca, ou sur le site Internet de Bombardier dédié aux relations avec les investisseurs, à ri.bombardier.com.

L'avion *Global 8000* est actuellement en développement et une fois le développement finalisé, devra être certifié. Sa MES est prévue en 2025. Toutes les spécifications et les données sont approximatives, peuvent changer sans préavis et sont assujetties à certaines règles d'exploitation, hypothèses et autres conditions.

Bombardier, Bombardier Pür Air, Cabine des dirigeants, Chaise, Challenger, Challenger 300, Challenger 350, Challenger 3500, Challenger 600, Challenger 601, Challenger 604, Challenger 605, Challenger 650, Cube Nuage, Exceptional by Design, Global, Global 5000, Global 5500, Global 6000, Global 6500, Global 7500, Global 8000, Global Express, Global Vision, Global XRS, Learjet, Learjet 40, Learjet 45, Learjet 70, Learjet 75, Learjet 75 Liberty, L'Opéra, Nuage, poste de pilotage Bombardier Vision, PrecisionPlus, Smart Parts, Smart Parts Maintenance Plus, Smart Parts Plus, Smart Parts Preferred, Smart Services, Smartfix, Smartfix Plus, Smartlink, Smartlink Plus, Smooth Flëx Wing, Soleil et Touch sont des marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

An English edition is available upon request to the Investor Relations Department, or on the Corporation's dedicated investor relations website at ir.bombardier.com.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023

(Non audités)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

États financiers consolidés intermédiaires	33
Notes aux états financiers consolidés intermédiaires	40
1. MODE DE PRÉSENTATION	40
2. REVENUS	40
3. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	41
4. ÉLÉMENTS SPÉCIAUX	41
5. CHARGES DE FINANCEMENT ET REVENUS DE FINANCEMENT	42
6. RÉSULTAT PAR ACTION	43
7. INSTRUMENTS FINANCIERS	44
8. SOLDES DES CONTRATS	45
9. STOCKS	45
10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS	46
11. AUTRES ACTIFS	46
12. PROVISIONS	47
13. AUTRES PASSIFS FINANCIERS	48
14. AUTRES PASSIFS	48
15. DETTE À LONG TERME	48
16. RÉGIMES À BASE D' ACTIONS	49
17. VARIATION NETTE DES SOLDES HORS CAISSE	50
18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	50
19. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS	52

Le tableau suivant dresse une liste des abréviations utilisées dans les états financiers consolidés.

Terme	Description	Terme	Description
AERG	Autres éléments du résultat global	RAI	Résultat avant impôts sur le résultat
Caisse	Caisse de dépôt et placement du Québec	RAII	Résultat avant charges de financement, revenus de financement et impôts sur le résultat
DDRC	Dérivé désigné dans une relation de couverture	RPA	Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.
É.-U.	États-Unis	SCAC	Société en commandite Airbus Canada
ECC	Écart de conversion cumulé	UAD	Unités d'actions différées
IAS	Normes comptables internationales	UAI	Unités d'actions incessibles
IASB	International Accounting Standards Board	UAR	Unités d'actions liées au rendement
MHI	Mitsubishi Heavy Industries, Ltd		
R et D	Recherche et développement		
R.-U.	Royaume-Uni		

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(Non audités)

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
		2023	2022	2023	2022
Revenus	2	1 856 \$	1 455 \$	4 984 \$	4 258 \$
Coût des ventes	9	1 473	1 166	3 935	3 461
Marge brute		383	289	1 049	797
Charges de vente et d'administration		103	93	310	273
R et D	3	81	74	215	233
Autres charges (revenus)		6	(3)	3	(10)
Éléments spéciaux	4	(4)	(20)	(61)	(30)
RAII		197	145	582	331
Charges de financement	5	240	142	437	720
Revenus de financement	5	(4)	(25)	(34)	(23)
RAI		(39)	28	179	(366)
Impôts sur le résultat (recouvrement)		(2)	1	(96)	3
Résultat net lié aux activités poursuivies		(37) \$	27 \$	275 \$	(369) \$
Résultat net lié aux activités abandonnées ⁽¹⁾		—	—	(45)	(20)
Résultat net		(37) \$	27 \$	230 \$	(389) \$
RPA (en dollars)	6				
Activités poursuivies – de base		(0,47) \$	0,20 \$	2,65 \$	(4,13) \$
Activités poursuivies – dilué		(0,47) \$	0,20 \$	2,54 \$	(4,13) \$
Activités abandonnées – de base ⁽¹⁾		0,00 \$	0,00 \$	(0,48) \$	(0,21) \$
Activités abandonnées – dilué ⁽¹⁾		0,00 \$	0,00 \$	(0,46) \$	(0,21) \$
Total de base		(0,47) \$	0,20 \$	2,17 \$	(4,34) \$
Total dilué		(0,47) \$	0,20 \$	2,08 \$	(4,34) \$

⁽¹⁾ Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS
(Non audités)
(en millions de dollars américains)

	Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	2023	2022	2023	2022
Résultat net	(37) \$	27 \$	230 \$	(389) \$
AERG				
Éléments qui peuvent être reclassés en résultat net				
Variation nette liée aux couvertures de flux de trésorerie				
Gain net (perte nette) sur instruments financiers dérivés	(34)	(99)	7	(116)
Reclassement en résultat ou dans l'actif non financier connexe	19	29	46	48
Impôts sur le résultat	4	18	(14)	17
	(11)	(52)	39	(51)
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des AERG				
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	(1)	1	11	(22)
ECC				
Placements nets dans les établissements à l'étranger	—	—	—	(1)
Éléments jamais reclassés en résultat net				
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des AERG				
Perte nette réalisée	—	(3)	(4)	(10)
Avantages de retraite				
Réévaluation des régimes à prestations définies	61	(88)	(34)	322
Total des AERG	49	(142)	12	238
Total du résultat global	12 \$	(115) \$	242 \$	(151) \$
Total du résultat global				
Activités poursuivies	12 \$	(115) \$	287 \$	(131) \$
Activités abandonnées ⁽¹⁾	—	—	(45)	(20)
	12 \$	(115) \$	242 \$	(151) \$

⁽¹⁾ Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(Non audités)

Aux

(en millions de dollars américains)

	Notes	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		987 \$	1 291 \$
Créances clients et autres débiteurs		247	252
Actifs sur contrat	8	75	67
Stocks	9	4 453	3 322
Autres actifs financiers	10	64	472
Autres actifs	11	161	181
Actifs courants		5 987	5 585
Immobilisations corporelles		1 406	1 214
Outils des programmes aéronautiques		3 757	3 873
Impôts sur le résultat différés		467	381
Autres actifs financiers	10	538	899
Autres actifs	11	369	372
Actifs non courants		6 537	6 739
		12 524 \$	12 324 \$
Passifs			
Fournisseurs et autres créditeurs		1 810 \$	1 286 \$
Provisions	12	79	82
Passifs sur contrat	8	3 517	3 290
Autres passifs financiers	13	214	345
Autres passifs	14	368	434
Passifs courants		5 988	5 437
Provisions	12	94	152
Passifs sur contrat	8	1 520	1 444
Dette à long terme	15	5 583	5 980
Avantages de retraite		622	598
Autres passifs financiers	13	932	1 207
Autres passifs	14	255	268
Passifs non courants		9 006	9 649
		14 994	15 086
Capitaux propres (déficit)			
Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.		(2 470)	(2 762)
		12 524 \$	12 324 \$
Engagements et éventualités	19		

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Non audités)

Pour les trimestres clos

(en millions de dollars américains)

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.									
	Capital social			Résultats non distribués (déficit)		Cumul des AERG				Total des capitaux propres (déficit)
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Bons de souscription	Autres résultats non distribués (déficit)	Gains (pertes) de réévaluation	Surplus d'apport	Juste valeur par le biais des AERG	Couvertures de flux de trésorerie	ECC	
Au 30 juin 2023	347 \$	2 690 \$	— \$	(3 910) \$	(2 087) \$	485 \$	(5) \$	5 \$	(15) \$	(2 490) \$
Total du résultat global										
Résultat net	—	—	—	(37)	—	—	—	—	—	(37)
AERG	—	—	—	—	61	—	(1)	(11)	—	49
	—	—	—	(37)	61	—	(1)	(11)	—	12
Dividendes – actions privilégiées, déduction faite de l'impôt	—	—	—	(7)	—	—	—	—	—	(7)
Options exercées	—	15	—	—	—	(5)	—	—	—	10
Charge à base d'actions	—	—	—	—	—	5	—	—	—	5
Au 30 septembre 2023	347 \$	2 705 \$	— \$	(3 954) \$	(2 026) \$	485 \$	(6) \$	(6) \$	(15) \$	(2 470) \$
Au 30 juin 2022	347 \$	2 618 \$	11 \$	(4 414) \$	(2 147) \$	482 \$	(17) \$	(21) \$	(16) \$	(3 157) \$
Total du résultat global										
Résultat net	—	—	—	27	—	—	—	—	—	27
AERG	—	—	—	—	(88)	—	(2)	(52)	—	(142)
	—	—	—	27	(88)	—	(2)	(52)	—	(115)
Dividendes – actions privilégiées, déduction faite de l'impôt	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	(8)
Actions achetées – Régimes d'UAR/UA1 ⁽¹⁾	—	(10)	—	—	—	—	—	—	—	(10)
Annulation d'actions classe B	—	(5)	—	—	—	3	—	—	—	(2)
Charge à base d'actions	—	—	—	—	—	3	—	—	—	3
Au 30 septembre 2022	347 \$	2 603 \$	11 \$	(4 395) \$	(2 235) \$	488 \$	(19) \$	(73) \$	(16) \$	(3 289) \$

⁽¹⁾ Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, la Société a acheté néant (0,7 million pour le trimestre clos le 30 septembre 2022) actions classe B (droits de vote limités) en vue du règlement d'obligations futures aux termes des régimes d'UAR et d'UA1 à l'intention des employés de la Société, voir la Note 16 – Régimes à base d'actions.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Non audités)

Pour les périodes de neuf mois closes

(en millions de dollars américains)

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de Bombardier Inc.									
	Capital social			Résultats non distribués (déficit)		Cumul des AERG				Total des capitaux propres (déficit)
	Actions privilégiées	Actions ordinaires	Bons de souscription	Autres résultats non distribués (déficit)	Gains (pertes) de ré-évaluation	Surplus d'apport	Juste valeur par le biais des AERG	Couvertures de flux de trésorerie	ECC	
Au 31 décembre 2022	347 \$	2 615 \$	11 \$	(4 161) \$	(1 992) \$	491 \$	(13) \$	(45) \$	(15) \$	(2 762) \$
Total du résultat global										
Résultat net	—	—	—	230	—	—	—	—	—	230
AERG	—	—	—	—	(34)	—	7	39	—	12
	—	—	—	230	(34)	—	7	39	—	242
Dividendes – actions privilégiées, déduction faite de l'impôt	—	—	—	(23)	—	—	—	—	—	(23)
Actions achetées – Régimes d'UAR/UAI ⁽¹⁾	—	(6)	—	—	—	—	—	—	—	(6)
Annulation d'actions classe B	—	(3)	—	—	—	(1)	—	—	—	(4)
Options exercées	—	99	—	—	—	(32)	—	—	—	67
Charge à base d'actions	—	—	—	—	—	16	—	—	—	16
Expiration de bons de souscription ⁽²⁾	—	—	(11)	—	—	11	—	—	—	—
Au 30 septembre 2023	347 \$	2 705 \$	— \$	(3 954) \$	(2 026) \$	485 \$	(6) \$	(6) \$	(15) \$	(2 470) \$
Au 1^{er} janvier 2022	347 \$	2 643 \$	11 \$	(3 984) \$	(2 557) \$	475 \$	13 \$	(22) \$	(15) \$	(3 089) \$
Total du résultat global										
Résultat net	—	—	—	(389)	—	—	—	—	—	(389)
AERG	—	—	—	—	322	—	(32)	(51)	(1)	238
	—	—	—	(389)	322	—	(32)	(51)	(1)	(151)
Dividendes – actions privilégiées, déduction faite de l'impôt	—	—	—	(22)	—	—	—	—	—	(22)
Actions achetées – Régimes d'UAR/UAI ⁽¹⁾	—	(38)	—	—	—	—	—	—	—	(38)
Actions distribuées – Régime d'UAR	—	1	—	—	—	(1)	—	—	—	—
Options exercées	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Annulation d'actions classe B	—	(5)	—	—	—	3	—	—	—	(2)
Charge à base d'actions	—	—	—	—	—	11	—	—	—	11
Au 30 septembre 2022	347 \$	2 603 \$	11 \$	(4 395) \$	(2 235) \$	488 \$	(19) \$	(73) \$	(16) \$	(3 289) \$

⁽¹⁾ Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la Société a acheté 0,1 million (1,6 million pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022) d'actions classe B (droits de vote limités) en vue du règlement d'obligations futures aux termes des régimes d'UAR et d'UAI à l'intention des employés de la Société, voir la Note 16 – Régimes à base d'actions.

⁽²⁾ En février 2023, 4 millions de bons de souscription détenus par la Caisse sont arrivés à échéance.

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

BOMBARDIER INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(Non audités)

(en millions de dollars américains)

	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
		2023	2022	2023	2022
Activités opérationnelles					
Résultat net lié aux activités poursuivies		(37) \$	27 \$	275 \$	(369) \$
Résultat net lié aux activités abandonnées ⁽¹⁾		—	—	(45)	(20)
Éléments sans effet de trésorerie					
Amortissement ⁽²⁾		92	85	251	275
Charges de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles		—	—	3	2
Impôts sur le résultat différés (recouvrement)		(6)	(3)	(101)	(2)
Gains sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		—	(2)	—	(2)
Charge à base d'actions	16	5	3	16	11
Pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme	4,5	—	(1)	38	(4)
Variation nette des soldes hors caisse	17	125	13	(554)	870
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – total		179	122	(117)	761
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités abandonnées ⁽¹⁾		—	—	—	—
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – activités poursuivies		179	122	(117)	761
Activités d'investissement					
Additions aux immobilisations corporelles et incorporelles		(99)	(86)	(272)	(211)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		—	16	—	16
Variation de l'encaisse affectée	10	—	24	392	43
Vente de placements dans des titres		39	—	130	—
Autres		(12)	(16)	(28)	(18)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – total		(72)	(62)	222	(170)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – activités abandonnées ⁽¹⁾		(7)	(8)	(27)	(14)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement – activités poursuivies		(65)	(54)	249	(156)
Activités de financement					
Produit net de l'émission de dette à long terme	15	—	—	739	—
Remboursement de dette à long terme	15	—	(89)	(1 163)	(849)
Paieement d'obligations locatives ⁽³⁾		(8)	(6)	(25)	(19)
Dividendes versés – actions privilégiées		(6)	(5)	(17)	(15)
Émission d'actions classe B		10	—	67	2
Achat d'actions classe B détenues en fiducie dans le cadre des régimes d'UAR et d'UAI	16	—	(10)	(6)	(38)
Rachats d'actions classe B		—	(2)	(4)	(2)
Autres		1	3	—	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – total		(3)	(109)	(409)	(921)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – activités abandonnées ⁽¹⁾		—	—	—	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement – activités poursuivies		(3)	(109)	(409)	(921)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		104	(49)	(304)	(330)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		883	1 394	1 291	1 675
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		987 \$	1 345 \$	987 \$	1 345 \$
Information supplémentaire					
Trésorerie versée pour					
Intérêts		75 \$	80 \$	305 \$	354 \$
Impôts sur le résultat		2 \$	2 \$	8 \$	7 \$
Trésorerie reçue pour					
Intérêts		9 \$	6 \$	32 \$	12 \$
Impôts sur le résultat		— \$	— \$	— \$	— \$

⁽¹⁾ Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

⁽²⁾ Comprend 8 millions \$ et 23 millions \$ correspondant à un amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 (7 millions \$ et 21 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022).

⁽³⁾ Les paiements de loyers liés à la tranche d'intérêts, aux contrats de location à court terme, aux actifs de faible valeur et aux paiements de loyers variables qui ne sont pas inclus dans les obligations locatives sont classés à titre de sorties de fonds découlant des activités opérationnelles. Les sorties de fonds pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 ont totalisé 16 millions \$ et 54 millions \$ (12 millions \$ et 37 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022).

Les notes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023

(Non audités)

(Les montants des tableaux sont en millions de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

1. MODE DE PRÉSENTATION

Bombardier Inc. (« la Société » ou « nos » ou « nous ») est constituée en vertu des lois du Canada. La Société est un fabricant d'avions d'affaires et de certaines composantes importantes de structures d'avions ainsi qu'un fournisseur de services connexes.

Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars américains et ont été dressés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'IASB. Les états financiers consolidés intermédiaires appliquent les mêmes politiques comptables que les derniers états financiers consolidés annuels. Des modifications apportées aux normes comptables sont entrées en vigueur en 2023, mais n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Société. Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités et les notes inclus dans le Rapport financier de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 a été autorisée par le conseil d'administration le 1^{er} novembre 2023.

Les résultats opérationnels et les flux de trésorerie des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de l'exercice entier.

2. REVENUS

Les revenus de la Société par catégorie se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Avions d'affaires				
Fabrication et autres ⁽¹⁾	1 433 \$	1 069 \$	3 690 \$	3 119 \$
Services ⁽²⁾	414	372	1 266	1 092
Autres ⁽³⁾	9	14	28	47
	1 856 \$	1 455 \$	4 984 \$	4 258 \$

⁽¹⁾ Comprennent les revenus tirés de la vente d'avions neufs, de solutions d'avions spécialisés et d'avions d'occasion.

⁽²⁾ Comprennent les revenus tirés des services après-vente, notamment les services de pièces, de *Smart Services*, de centres de service et de publications de matériel de formation et d'articles techniques.

⁽³⁾ Comprennent les revenus tirés de la vente des composants liés aux programmes d'avions commerciaux.

3. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les charges de R et D, nettes de l'aide gouvernementale, se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Coûts de R et D	37 \$	27 \$	102 \$	68 \$
Moins : dépenses de développement capitalisées dans l'outillage des programmes aéronautiques	(25)	(18)	(68)	(46)
	12	9	34	22
Plus : amortissement de l'outillage des programmes aéronautiques	69	65	181	211
	81 \$	74 \$	215 \$	233 \$

4. ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

Les éléments spéciaux sont ceux qui ne reflètent pas le rendement de base de la Société ou dont la présentation distincte permet aux utilisateurs des états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de la Société pour la période. Ces éléments comprennent notamment l'incidence des charges de restructuration, des cessions d'activités ainsi que les charges de dépréciation importantes et la reprise de celles-ci.

Les éléments spéciaux se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Variation des provisions pour cessions et autres ⁽¹⁾	(3) \$	(20) \$	(59) \$	(23) \$
Pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme ⁽²⁾	—	(1)	38	(4)
Reprise des provisions pour annulation du programme d'avion Learjet 85 ⁽³⁾	(1)	—	(2)	(7)
	(4) \$	(21) \$	(23) \$	(34) \$
Présentés dans				
Éléments spéciaux dans le RAI	(4) \$	(20) \$	(61) \$	(30) \$
Charges de financement et revenus de financement – pertes (gains) sur remboursement de dette à long terme ⁽²⁾	—	(1)	38	(4)
	(4) \$	(21) \$	(23) \$	(34) \$

1. Compte tenu des activités en cours liées à des cessions antérieures, la Société a révisé certaines provisions correspondantes. Les modifications apportées aux provisions sont traitées comme un élément spécial étant donné que les provisions initiales ont aussi été comptabilisées comme des éléments spéciaux.
2. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, représentent les pertes liées au remboursement de la totalité des billets de premier rang échéant en 2024 et au remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2025. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, représentent les pertes (gains) liés au remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2024, 2025 et 2027. Voir la Note 5 – Charges de financement et revenus de financement et la Note 15 – Dette à long terme pour plus de détails.
3. Compte tenu des activités en cours liées à l'annulation du programme d'avion Learjet 85, la Société a révisé les provisions correspondantes. La réduction des provisions est traitée comme un élément spécial étant donné que les provisions initiales ont aussi été comptabilisées comme des éléments spéciaux en 2014 et en 2015.

5. CHARGES DE FINANCEMENT ET REVENUS DE FINANCEMENT

Les charges de financement et les revenus de financement se présentaient comme suit :

	Trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Charges de financement				
Pertes sur remboursement de dette à long terme ⁽¹⁾	— \$	— \$	38 \$	— \$
Charge d'intérêts des obligations locatives	10	8	30	22
Désactualisation des avances	8	7	23	18
Désactualisation d'autres passifs financiers	6	7	20	23
Désactualisation des obligations nettes au titre des avantages de retraite	7	8	19	23
Perte nette sur certains instruments financiers ⁽²⁾	114	—	2	272
Désactualisation des provisions	—	—	2	1
Autres	1	1	11	5
	146	31	145	364
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	94	111	292	356
	240 \$	142 \$	437 \$	720 \$
Revenus de financement				
Gain net sur certains instruments financiers ⁽²⁾	— \$	(13) \$	— \$	— \$
Gains sur remboursement de dette à long terme ⁽¹⁾	—	(1)	—	(4)
Variations des taux d'actualisation des provisions	—	(2)	—	(2)
Autres	—	(2)	(2)	(3)
	—	(18)	(2)	(9)
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4)	(6)	(28)	(10)
Revenu tiré des placements dans des titres	—	(1)	(4)	(4)
	(4)	(7)	(32)	(14)
	(4) \$	(25) \$	(34) \$	(23) \$

⁽¹⁾ Représentent les pertes liées au remboursement de la totalité des billets de premier rang échéant en 2024 et au remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2025 pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 (pertes (gains) liés au remboursement partiel des billets de premier rang échéant en 2024, 2025 et 2027 pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022), qui ont été présentés comme un élément spécial. Voir la Note 4 – Éléments spéciaux.

⁽²⁾ Comprend les pertes nettes (gains nets) sur certains instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les options de rachat sur titres de dette à long terme.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le RPA de base et dilué a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
(Nombre d'actions, d'options d'achat d'actions, d'UAR, d'UAI, d'UAD et de bons de souscription, en milliers)				
Résultat net				
Activités poursuivies	(37) \$	27 \$	275 \$	(369) \$
Activités abandonnées ⁽¹⁾	—	—	(45)	(20)
Dividendes sur actions privilégiées, déduction faite de l'impôt	(7)	(8)	(23)	(22)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de Bombardier Inc.	(44) \$	19 \$	207 \$	(411) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	95 570	94 113	95 189	94 650
Effet net des options d'achat d'actions, des UAR, des UAI, des UAD et des bons de souscription	—	2 625	4 106	—
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	95 570	96 738	99 295	94 650
RPA (en dollars)				
Activités poursuivies – de base	(0,47) \$	0,20 \$	2,65 \$	(4,13) \$
Activités poursuivies – dilué	(0,47) \$	0,20 \$	2,54 \$	(4,13) \$
Activités abandonnées – de base ⁽¹⁾	0,00 \$	0,00 \$	(0,48) \$	(0,21) \$
Activités abandonnées – dilué ⁽¹⁾	0,00 \$	0,00 \$	(0,46) \$	(0,21) \$
Total de base	(0,47) \$	0,20 \$	2,17 \$	(4,34) \$
Total dilué	(0,47) \$	0,20 \$	2,08 \$	(4,34) \$

⁽¹⁾ Les activités abandonnées sont liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

L'incidence de l'exercice des options d'achat d'actions, des UAR, des UAI, des UAD et des bons de souscription a été incluse dans le calcul du RPA dilué dans le tableau ci-dessus, à l'exception de respectivement 5 910 300 et 1 491 462 pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 (respectivement 8 115 391 et 12 155 772 pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022), étant donné que la valeur marchande moyenne des actions sous-jacentes était inférieure au prix d'exercice, ou que les seuils de prix de marché cibles prédéterminés des actions classe B (droits de vote limités) de la Société ou les cibles de performance financière prédéterminées n'avaient pas été atteints, ou que l'exercice des titres aurait un effet antidilutif.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le classement des instruments financiers et leur valeur comptable et juste valeur se présentaient comme suit aux :

	Juste valeur par le biais du résultat net		Juste valeur par le biais des AERG ⁽¹⁾	Coût amorti	DDRC	Valeur comptable totale	Juste valeur
	Juste valeur par le biais du résultat net	Désignés					
30 septembre 2023							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	— \$	987 \$	— \$	987 \$	987 \$
Créances clients et autres débiteurs	—	—	—	247	—	247	247
Autres actifs financiers	373	—	106	111	12	602	602
	373 \$	— \$	106 \$	1 345 \$	12 \$	1 836 \$	1 836 \$
Passifs financiers							
Fournisseurs et autres crédoeurs	— \$	— \$	s. o.	1 810 \$	— \$	1 810 \$	1 810 \$
Dette à long terme	—	—	s. o.	5 583	—	5 583	5 480
Autres passifs financiers	7	335	s. o.	769	35	1 146	1 148
	7 \$	335 \$	s. o.	8 162 \$	35 \$	8 539 \$	8 438 \$
31 décembre 2022							
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$	— \$	1 291 \$	— \$	1 291 \$	1 291 \$
Créances clients et autres débiteurs	—	—	—	252	—	252	252
Autres actifs financiers	606	—	235	522	8	1 371	1 371
	606 \$	— \$	235 \$	2 065 \$	8 \$	2 914 \$	2 914 \$
Passifs financiers							
Fournisseurs et autres crédoeurs	— \$	— \$	s. o.	1 286 \$	— \$	1 286 \$	1 286 \$
Dette à long terme	—	—	s. o.	5 980	—	5 980	5 875
Autres passifs financiers	1	547	s. o.	917	87	1 552	1 558
	1 \$	547 \$	s. o.	8 183 \$	87 \$	8 818 \$	8 719 \$

⁽¹⁾ Comprend les placements en instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des AERG.

s. o. : sans objet

8. SOLDES DES CONTRATS

Les actifs sur contrat représentent les coûts engagés et les marges comptabilisées sur les contrats de service de respectivement 75 millions \$ et 67 millions \$ au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Les passifs sur contrat étaient comme suit aux :

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Avances sur programmes aéronautiques	4 605 \$	4 306 \$
Revenus différés sur les contrats de service à long terme	274	265
Autres revenus différés	158	163
	5 037 \$	4 734 \$
Dont la tranche courante	3 517 \$	3 290 \$
Dont la tranche non courante	1 520	1 444
	5 037 \$	4 734 \$

9. STOCKS

Les stocks étaient comme suit aux :

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Programmes aéronautiques	3 851 \$	2 826 \$
Produits finis	602	496
	4 453 \$	3 322 \$

Les stocks comptabilisés dans le coût des ventes se sont élevés à respectivement 1 343 millions \$ et 3 433 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 (respectivement 978 millions \$ et 2 956 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022). Ces montants comprennent une dépréciation des stocks de respectivement 4 millions \$ et 25 millions \$ et une reprise de dépréciation des stocks de respectivement 1 million \$ et 1 million \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 (une dépréciation des stocks de respectivement 8 millions \$ et 18 millions \$ et une reprise de dépréciation des stocks de respectivement néant et 7 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022).

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers étaient comme suit aux :

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Créance à recevoir de SCAC ⁽¹⁾	335 \$	341 \$
Placements dans des titres	106	235
Encaisse affectée ⁽²⁾	75	478
Instruments financiers dérivés	50	69
Créance à recevoir de MHI ⁽³⁾	29	26
Placements dans des structures de financement ⁽⁴⁾	—	204
Autres	7	18
	602 \$	1 371 \$
Dont la tranche courante	64 \$	472 \$
Dont la tranche non courante	538	899
	602 \$	1 371 \$

⁽¹⁾ Cette créance à recevoir de SCAC représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables. Voir la Note 13 – Autres passifs financiers pour plus de détails.

⁽²⁾ Comprend une garantie en espèces en nantissement de diverses garanties bancaires. En janvier 2023, les garanties bancaires émises dans le cadre de la vente du secteur Transport à Alstom sont arrivées à échéance sans avoir été utilisées et la Société a reçu l'encaisse affectée en nantissement.

⁽³⁾ Cette créance représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec MHI relativement aux garanties de crédit et de valeur résiduelle à payer de 29 millions \$ au 30 septembre 2023 (26 millions \$ au 31 décembre 2022). Voir la Note 13 – Autres passifs financiers pour plus de détails.

⁽⁴⁾ Après la vente du programme d'avions CRJ, la Société avait conservé une partie de ces autres actifs financiers et a conclu un mécanisme de prêts adossés avec MHI. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, la Société a transféré le titre juridique de ces actifs et MHI a pris en charge les passifs connexes. Voir la Note 13 – Autres passifs financiers pour plus de détails.

11. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs étaient comme suit aux :

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Avantages de retraite	163 \$	180 \$
Charges payées d'avance	150	131
Taxes de vente et autres taxes	111	90
Immobilisations incorporelles autres que l'outillage des programmes aéronautiques	78	75
Concessions de vente payées d'avance et frais différés des contrats	16	15
Autres ⁽¹⁾	12	62
	530 \$	553 \$
Dont la tranche courante	161 \$	181 \$
Dont la tranche non courante	369	372
	530 \$	553 \$

⁽¹⁾ Comprennent une créance à recevoir de MHI de 2 millions \$ qui représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec MHI relativement aux provisions pour garanties de crédit et de valeur résiduelle au 30 septembre 2023 (1 million \$ au 31 décembre 2022). Voir la Note 12 – Provisions.

12. PROVISIONS

Les variations des provisions se présentaient comme suit pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

	Garanties de produits	Garanties de crédit et de valeur résiduelle	Contrats déficitaires	Autres ⁽¹⁾	Total
Solde au 31 décembre 2022	184 \$	1 \$	36 \$	13 \$	234 \$
Additions	34	—	—	1	35
Utilisation	(25)	—	(9)	(1)	(35)
Reprises	(60) ⁽²⁾	—	(8) ⁽²⁾⁽³⁾	(1)	(69)
Charge de désactualisation	1	—	1	—	2
Solde au 30 juin 2023	134 \$	1 \$	20 \$	12 \$	167 \$
Additions	17	2	—	2	21
Utilisation	(2)	—	(2)	—	(4)
Reprises	(8)	(1)	(1) ⁽³⁾	(1)	(11)
Solde au 30 septembre 2023	141 \$	2 \$ ⁽⁴⁾	17 \$	13 \$	173 \$
Dont la tranche courante	64 \$	1 \$	2 \$	12 \$	79 \$
Dont la tranche non courante	77	1	15	1	94
	141 \$	2 \$	17 \$	13 \$	173 \$

	Garanties de produits	Garanties de crédit et de valeur résiduelle	Contrats déficitaires	Autres ⁽¹⁾	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2022	166 \$	52 \$	70 \$	42 \$	330 \$
Additions	32	—	1	4	37
Utilisation	(18)	(2)	(31)	(3)	(54)
Reprises	(11)	(24)	(7) ⁽³⁾	(6)	(48)
Charge de désactualisation	—	—	1	—	1
Solde au 30 juin 2022	169 \$	26 \$	34 \$	37 \$	266 \$
Additions	15	—	—	—	15
Utilisation	(4)	1	(3)	(2)	(8)
Reprises	(12)	—	—	(21) ⁽²⁾	(33)
Incidence des variations des taux d'actualisation	(2)	(1)	—	—	(3)
Solde au 30 septembre 2022	166 \$	26 \$	31 \$	14 \$	237 \$
Dont la tranche courante	58 \$	— \$	6 \$	12 \$	76 \$
Dont la tranche non courante	108	26	25	2	161
	166 \$	26 \$	31 \$	14 \$	237 \$

⁽¹⁾ Comprennent surtout les réclamations et les litiges, mais également la restructuration, les indemnités de départ et autres prestations de cessation d'emploi de néant aux 30 septembre 2023 et 2022.

⁽²⁾ Comprend la variation des provisions pour cessions. Voir la Note 4 – Éléments spéciaux pour plus de détails.

⁽³⁾ Comprend la reprise des provisions pour annulation du programme d'avion Learjet 85. Voir la Note 4 – Éléments spéciaux pour plus de détails.

⁽⁴⁾ Après la vente du programme d'avions CRJ, la Société conserve ces provisions et a conclu un mécanisme de prêts adossés avec MHI. Voir la Note 11 – Autres actifs.

13. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers étaient comme suit aux :

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Avances gouvernementales remboursables ⁽¹⁾	489 \$	507 \$
Obligations locatives	429	448
Garanties de crédit et de valeur résiduelle à payer ⁽²⁾	67	164
Instruments financiers dérivés	42	88
Coûts non récurrents des fournisseurs	8	20
Passifs liés aux actifs de RASPRO ⁽³⁾	—	206
Autres ⁽⁴⁾	111	119
	1 146 \$	1 552 \$
Dont la tranche courante	214 \$	345 \$
Dont la tranche non courante	932	1 207
	1 146 \$	1 552 \$

⁽¹⁾ Dont une tranche de 335 millions \$ est visée par un mécanisme de prêts adossés conclu avec SCAC au 30 septembre 2023 (341 millions \$ au 31 décembre 2022). Voir la Note 10 – Autres actifs financiers pour plus de détails sur la créance à recevoir de SCAC. La Société est tenue de verser des montants aux gouvernements en fonction du nombre de livraisons d'avions.

⁽²⁾ Dont une tranche de 29 millions \$ est visée par un mécanisme de prêts adossés conclu avec MHI au 30 septembre 2023 (26 millions \$ au 31 décembre 2022). Voir la Note 10 – Autres actifs financiers pour plus de détails.

⁽³⁾ La Société avait auparavant conservé les actifs du programme de titrisation d'avions régionaux (RASPRO) au titre duquel elle a transféré son droit de bénéficiaire net au moyen d'un mécanisme de prêts adossés conclu avec MHI. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, la Société a transféré le titre juridique des actifs de RASPRO et MHI a pris en charge les passifs connexes. Voir la Note 10 – Autres actifs financiers pour plus de détails.

⁽⁴⁾ Représentent essentiellement les passifs liés aux diverses cessions.

14. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs étaient comme suit aux :

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Avantages du personnel	234 \$	281 \$
Contributions des fournisseurs aux programmes aéronautiques	213	228
Mesure incitative à la vente et notes de crédit des clients	62	73
Impôts sur le résultat à payer	34	32
Autres	80	88
	623 \$	702 \$
Dont la tranche courante	368 \$	434 \$
Dont la tranche non courante	255	268
	623 \$	702 \$

15. DETTE À LONG TERME

En janvier 2023, la Société a réalisé la clôture de son placement de billets de premier rang venant à échéance en 2029 d'un montant en capital global de 750 millions \$. Les billets de premier rang comportent un coupon de 7,50 % par année et ont été vendus à leur valeur nominale. La Société a affecté le produit net et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie au financement du remboursement des billets de premier rang comme expliqué ci-après.

En février 2023, la Société a remboursé la totalité des billets de premier rang échéant en 2024 d'un montant global de 396 millions \$ et a remboursé en partie les billets de premier rang échéant en 2025 d'un montant global de 259 millions \$, voir la Note 5 – Charges de financement et revenus de financement et la Note 4 – Éléments spéciaux pour plus de détails.

En mars 2023, la Société a remboursé en partie les billets de premier rang échéant en 2025 d'un montant global de 500 millions \$, voir la Note 5 – Charges de financement et revenus de financement et la Note 4 – Éléments spéciaux et pour plus de détails.

16. RÉGIMES À BASE D' ACTIONS

Régimes d'UAR, d'UAD et d'UAI

Le nombre d'UAR, d'UAD et d'UAI a varié comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre					
	2023			2022		
	UAR	UAD	UAI	UAR	UAD	UAI
Solde au début de la période	931 839	38 609	3 030 819	740 550	38 609	3 007 230
Attribuées	853	—	853	176	—	3 505
Annulées	(262)	—	(2 115)	(4 772)	—	(58 337)
Solde à la fin de la période	932 430	38 609 ⁽¹⁾	3 029 557	735 954	38 609 ⁽¹⁾	2 952 398

	Neuf mois clos les 30 septembre					
	2023			2022		
	UAR	UAD	UAI	UAR	UAD	UAI
Solde au début de la période	738 403	38 609	2 953 698	1 161 453	38 609	2 676 482
Attribuées	215 489	—	202 172	374 599	—	360 546
Droit acquis	—	—	(91 305)	(23 669)	—	—
Annulées	(21 462)	—	(35 008)	(776 429)	—	(84 630)
Solde à la fin de la période	932 430	38 609 ⁽¹⁾	3 029 557	735 954	38 609 ⁽¹⁾	2 952 398

⁽¹⁾ Sur lesquelles les droits de 38 609 UAD étaient acquis au 30 septembre 2023 (38 609 au 30 septembre 2022).

La charge de rémunération à l'égard des UAR, des UAD et des UAI s'est élevée à respectivement 5 millions \$ et 15 millions \$ au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 (respectivement 3 millions \$ et 9 millions \$ au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022).

Régimes d'options d'achat d'actions

Le nombre d'options émises et en cours visant l'achat d'actions classe B (droits de vote limités) a varié comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	Solde au début de la période	2 193 935	4 679 120	3 683 172
Attribuées	—	—	89 830	149 592
Exercées	(268 015)	—	(1 640 084)	(61 943)
Annulées	—	(64 930)	(204 683)	(254 169)
Échues	(8 943)	(608 017)	(11 258)	(750 055)
Solde à la fin de la période	1 916 977	4 006 173	1 916 977	4 006 173

Une charge de rémunération de respectivement néant et 1 million \$ a été comptabilisée au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 relativement aux régimes d'options d'achat d'actions (respectivement néant et 2 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022).

17. VARIATION NETTE DES SOLDES HORS CAISSE

La variation nette des soldes hors caisse a été comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Créances clients et autres débiteurs	5 \$	6 \$	4 \$	12 \$
Stocks	(234)	(282)	(1 177)	(568)
Actifs sur contrat	(5)	(3)	(9)	(6)
Passifs sur contrat	115	197	303	1 038
Autres actifs et passifs financiers, montant net	116	(17)	(66)	265
Autres actifs	(7)	35	28	77
Fournisseurs et autres créditeurs	142	169	524	250
Provisions	6	(27)	(61)	(92)
Passif lié aux avantages de retraite	(2)	(30)	(13)	4
Autres passifs	(11)	(35)	(87)	(110)
	125 \$	13 \$	(554) \$	870 \$

18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants de la juste valeur présentés dans les présents états financiers consolidés intermédiaires correspondent à l'estimation de la Société du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Il s'agit d'estimations établies à un moment précis qui peuvent être modifiées au cours de périodes de présentation futures en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. La juste valeur est établie au moyen des cours sur le marché principal pour cet instrument auquel la Société a immédiatement accès. Toutefois, il n'existe pas de marché actif pour la plupart des instruments financiers de la Société. En l'absence d'un marché actif, la Société établit la juste valeur selon des modèles d'évaluation internes ou externes, notamment des modèles de flux de trésorerie actualisés. La juste valeur établie selon ces modèles d'évaluation nécessite l'utilisation d'hypothèses à l'égard du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs estimatifs, des taux d'actualisation, de la solvabilité de l'emprunteur, de la valeur future prévue des avions, des probabilités de défaillance, des différentiels de rendement des obligations industrielles standard et du risque de revente. Pour poser ces hypothèses, la Société utilise surtout des données externes du marché facilement observables, y compris des facteurs comme les taux d'intérêt, les cotes de crédit, les différentiels de crédit, les probabilités de défaillance, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas. Les hypothèses ou les données qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables sont utilisées lorsque des données externes ne sont pas disponibles. Ces calculs représentent les meilleures estimations de la direction. Puisqu'elles sont fondées sur des estimations, les justes valeurs peuvent ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente réelle ou d'un règlement immédiat de ces instruments.

Méthodes et hypothèses

Les méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont les suivantes :

Placements dans des structures de financement et passifs liés aux actifs de RASPRO – La Société utilisait des modèles d'évaluation interne fondés sur une analyse des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur. La juste valeur était calculée à l'aide de données du marché à l'égard de taux d'intérêt, de cotes de crédit publiées lorsqu'elles sont disponibles, de courbes de taux et de probabilités de défaillance. La Société utilisait des données du marché pour établir les ajustements en fonction du risque de revente, et utilisait aussi des hypothèses internes qui tenaient compte de facteurs dont les intervenants sur le marché tiendraient compte pour établir le prix de ces actifs financiers. La Société utilisait aussi des hypothèses internes pour établir le risque de crédit de clients lorsqu'aucune cote de crédit n'est publiée. En ce qui concerne la vente des activités du programme d'avions CRJ, pour les placements effectués dans des structures de financement (RASPRO), la Société avait transféré le droit de bénéficiaire net au moyen d'un mécanisme de prêts adossés conclu avec MHI. Les actifs ou passifs correspondants étaient évalués selon le même modèle.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, la Société a transféré le titre juridique des actifs de RASPRO et MHI a pris en charge les passifs connexes.

Placements dans des titres – La Société utilise des modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur des placements non cotés dans des titres à revenu fixe, en utilisant des données du marché comme les taux d'intérêt.

Créance à recevoir de SCAC et avances gouvernementales remboursables – La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur en fonction de données du marché comme les taux d'intérêt et les différentiels de crédit.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète habituellement les montants estimatifs que la Société recevrait si elle cédait des contrats favorables, c'est-à-dire en tenant compte du risque de crédit de la contrepartie, ou qu'elle devrait verser pour transférer des contrats défavorables, c'est-à-dire en tenant compte du risque de crédit de la Société à la date de clôture. La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés et des données du marché comme les taux d'intérêt, les différentiels de crédit et les cours au comptant des monnaies étrangères pour estimer la juste valeur des contrats à terme.

La Société utilise des modèles d'établissement de prix et des modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur des dérivés incorporés selon des données du marché applicables.

Les méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des éléments comptabilisés au coût amorti sont les suivantes :

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur – La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, de l'encaisse affectée, d'une certaine créance à recevoir de MHI et des fournisseurs et autres créditeurs, évalués au coût amorti, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments parce qu'ils portent intérêt à un taux variable ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des éléments similaires.

Dettes à long terme – La juste valeur de la dette à long terme est évaluée à l'aide de cours publiés, lorsqu'ils sont disponibles, ou d'analyses de flux de trésorerie actualisés d'après le taux d'emprunt actuel qui s'applique à des emprunts semblables.

Avances gouvernementales remboursables et coûts non récurrents des fournisseurs – La Société utilise des analyses des flux de trésorerie actualisés pour estimer la juste valeur en fonction de données du marché comme les taux d'intérêt et les différentiels de crédit.

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau qui suit présente les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et classés selon la hiérarchie des justes valeurs, comme suit :

- des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1);
- des données d'entrée de marché observables autres que les prix cotés visés au Niveau 1, y compris les données indirectement observables (Niveau 2); et
- des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (Niveau 3).

L'évaluation de l'importance d'une donnée d'entrée en particulier par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble fait appel au jugement. La juste valeur des actifs et des passifs financiers par niveau de hiérarchie s'établissait comme suit au 30 septembre 2023 :

	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers				
Créance à recevoir de SCAC ⁽¹⁾	335 \$	— \$	— \$	335 \$
Placements dans des titres	106	—	106	—
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	50	—	50	—
	491 \$	— \$	156 \$	335 \$
Passifs financiers				
Avances gouvernementales remboursables ⁽¹⁾	335 \$	— \$	— \$	335 \$
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	42	—	42	—
	377 \$	— \$	42 \$	335 \$

⁽¹⁾ Cette créance représente un mécanisme de prêts adossés que la Société a conclu avec SCAC relativement à certaines avances gouvernementales remboursables.

⁽²⁾ Les instruments financiers dérivés sont composés de contrats de change à terme et de dérivés incorporés.

Les instruments financiers du Niveau 3 comprennent seulement les actifs et les passifs assortis d'un mécanisme de prêts adossés et leurs actifs et passifs adossés correspondants.

19. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Le tableau suivant présente le risque éventuel maximal pour chaque groupe important de risques aux :

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Ventes d'avions		
Valeur résiduelle	2 \$	8 \$
Crédit	2	8
Risques mutuellement exclusifs ⁽¹⁾	(2)	(8)
Total des risques de crédit et de valeur résiduelle	2 \$	8 \$
Engagements de reprise	397 \$	428 \$
Obligations de rachat conditionnelles	15 \$	62 \$

⁽¹⁾ Certaines garanties de valeur résiduelle ne peuvent être exercées que lorsque les garanties de crédit sont arrivées à échéance sans avoir été exercées. Par conséquent, les garanties ne doivent pas être additionnées les unes aux autres aux fins du calcul de l'exposition maximale de la Société.

Les provisions pour pertes prévues totalisant 2 millions \$ au 30 septembre 2023 (1 million \$ au 31 décembre 2022) ont été établies afin de couvrir les risques découlant des garanties de crédit et de valeur résiduelle. Les provisions pour pertes prévues devraient couvrir l'ensemble de l'exposition au risque de crédit et de valeur résiduelle de la Société, compte tenu du produit prévu de la vente de l'avion sous-jacent. En ce qui concerne la vente du programme d'avions CRJ, l'ensemble des postes susmentionnés sont inclus dans un mécanisme de prêts adossés conclu avec MHI.

Poursuites

Dans le cours normal des affaires, la Société est défenderesse dans certaines poursuites judiciaires devant diverses cours ou d'autres tribunaux, notamment en matière de responsabilité liée à des produits, de différends contractuels avec des clients ou des fournisseurs, des réclamations et des différends découlant de transactions d'acquisition ou de désinvestissement et d'autres poursuites avec des tiers. L'approche de la Société consiste à se défendre avec vigueur dans ces causes.

Bien que la Société ne puisse prédire l'issue de toutes les poursuites en cours au 30 septembre 2023, selon l'information actuellement disponible et connue de la Société, la direction croit que la résolution de ces poursuites judiciaires n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière.

Suède

Bien que cette affaire ait trait aux activités de Transport, dont la Société s'est départie dans le cadre de la vente à Alstom le 29 janvier 2021, la Société reste partie à la poursuite et demeure imputable envers Alstom, dans sa qualité d'acquéreur de Transport, dans l'éventualité où celle-ci subirait des préjudices connexes.

Depuis le quatrième trimestre de 2016, les autorités policières suédoises mènent une enquête portant sur des allégations à l'égard d'un contrat conclu en 2013 visant la fourniture d'équipement et de services de signalisation à Azerbaijan Railways ADY (le « contrat d'ADY »). En octobre 2016, la Société a déclenché un examen interne par suite de ces allégations, lequel est mené par des conseillers en comptabilité judiciaire externes, sous la supervision des Affaires juridiques et de conseillers juridiques externes. L'examen interne est toujours en cours. Le 18 août 2017, des accusations de corruption aggravée ont été portées contre une personne qui était alors à l'emploi de la filiale suédoise de la Société, cette personne étant également passible d'accusations de trafic d'influence. Le procès visant ces accusations s'est tenu du 29 août au 20 septembre 2017. Aucune accusation n'a été portée contre la filiale de la Société. La personne qui était alors un employé a été acquittée de toutes les accusations qui pesaient sur elle dans une décision rendue le 11 octobre 2017. Cette décision relative à toutes les accusations a été portée en appel le 25 octobre 2017 par l'autorité chargée des poursuites. Le 19 juin 2019, l'autorité chargée des poursuites a confirmé que l'acquittement lié à l'accusation de trafic d'influence n'est plus porté en appel; par conséquent, l'acquittement lié à cette accusation tient lieu de jugement définitif. L'affaire est en instance auprès de la Cour d'appel suédoise qui fixera probablement une date pour le procès en appel. Le 9 juin 2021, des accusations de corruption aggravée ont été portées contre un autre ancien employé de l'ancienne filiale suédoise de la Société. Le procès a eu lieu du 11 novembre au 24 novembre 2021. Le 22 décembre 2021, l'ancien employé a été acquitté par la cour de district suédoise. Un avis d'appel a été déposé le 12 janvier 2022 par l'autorité chargée des poursuites. Le procès en appel devant la Cour d'appel suédoise a eu lieu en avril 2023. En mai 2023, la Cour d'appel a confirmé le verdict d'acquittement rendu en décembre 2021. Cette décision est désormais définitive et non susceptible d'appel.

Banque mondiale

Le contrat d'ADY fait l'objet d'une vérification par le Groupe de la Banque mondiale conformément à ses droits de vérification contractuels. La vérification se poursuit. La politique de la Société est de se conformer à toutes les lois applicables, et elle collabore dans la mesure du possible dans le cadre de l'enquête et de la vérification. Comme ce qui a été rapporté dans les médias, le 15 novembre 2018, la vice-présidence, Intégrité de la Banque mondiale a envoyé une lettre de demande de justification à Bombardier qui présentait la position de la vice-présidence, Intégrité de la Banque mondiale à l'égard d'allégations de collusion, de corruption, de fraude et d'obstruction relativement au contrat d'ADY. La Société a été invitée à répondre à ces constatations préliminaires et y a répondu. Comme le processus de vérification de la Banque mondiale est soumis à des règles strictes en matière de confidentialité, la Société ne peut que réitérer qu'elle est en profond désaccord avec les allégations et les constatations préliminaires exposées dans la lettre.

Ministère de la Justice américain

Le 10 février 2020, Bombardier Inc. a reçu une lettre du ministère de la Justice américain exigeant la transmission des documents et des renseignements relatifs au contrat d'ADY. L'examen interne de la Société sur les allégations est en cours, mais, selon l'information connue de la Société pour l'instant, rien ne porte à croire qu'un pot-de-vin ait été versé ou offert à un fonctionnaire ou que toute autre activité criminelle quelconque impliquant Bombardier ait eu lieu.

Le ministère de la Justice américain a également transmis des demandes relatives à des contrats en Afrique du Sud et en Indonésie (voir ci-après), ainsi que des demandes relatives à d'autres ventes d'avions et d'autres services. Bombardier collabore avec le ministère de la Justice américain à cet égard.

Afrique du Sud (Transnet)

Bien que cette affaire ait trait aux activités de Transport, dont la Société s'est départie dans le cadre de la vente à Alstom le 29 janvier 2021, la Société reste partie à cette affaire et demeure imputable envers Alstom, en tant qu'acquéreur de Transport, dans certaines circonstances.

La Société a appris dans différents médias la création d'une commission judiciaire d'enquête sur des allégations de captation de l'État, de corruption et de fraude dans le secteur public, y compris des organes de l'État (la « Commission Zondo ») pour laquelle le mandat a été publié par voie de proclamation présidentielle le 25 janvier 2018. Des allégations d'irrégularités ont été rapportées dans les médias relativement à des achats

multiples concernant la livraison de 1064 locomotives par l'exploitant ferroviaire sud-africain Transnet Freight Rail en 2014. Le 7 septembre 2018, Bombardier Transportation South Africa (Pty.) Ltd. (« BTSA ») a été informée que l'Unité d'enquête spéciale, une agence d'enquête judiciaire au sein du ministère de la Justice d'Afrique du Sud, avait ouvert une enquête relativement à l'acquisition des 1064 locomotives par Transnet.

Par suite de ces allégations, la Société a mené un examen interne par l'intermédiaire de conseillers externes sous la supervision de conseillers juridiques. Selon l'information dont la Société dispose en ce moment, rien ne porte à croire que la Société a été impliquée dans une malversation relativement à l'achat par Transnet de 240 locomotives TRAXX de Bombardier Transport. Depuis la vente des activités de Transport à Alstom, Alstom gère la Commission Zondo et les aspects de l'affaire liés à l'Unité d'enquête spéciale.

Bien que l'agence nationale des poursuites sud-africaine, nommément la National Prosecution Agency (« NPA »), n'ait transmis aucune demande à la Société, la Société a été informée que la NPA enquête sur les contrats de Transnet.

Serious Fraud Office (« SFO ») du R.-U. (Indonésie)

En mai 2020, le Tribunal indonésien en matière de corruption a condamné l'ancien PDG de Garuda Indonesia (Persero) TBK (« Garuda ») ainsi qu'un collaborateur pour corruption et blanchiment d'argent en lien avec cinq processus d'approvisionnement impliquant différents manufacturiers, incluant le processus se rapportant à l'acquisition et à la location en 2011-2012 d'appareils Bombardier CRJ1000 par Garuda (les « transactions Garuda »). Aucune accusation n'a été portée contre la Société ni aucun de ses administrateurs, dirigeants ou employés. La Société a rapidement entrepris un processus interne de révision des transactions Garuda qu'elle a confié à des conseillers juridiques externes.

Le SFO a lancé une enquête au sujet des transactions Garuda. La Société a communiqué avec le SFO relativement au processus interne de révision qu'elle a entrepris et de l'assistance possible pouvant être offerte au SFO sur une base volontaire.

GRC

En 2021, Bombardier a également reçu une communication du groupe des Enquêtes internationales et de nature délicate de la GRC l'informant qu'elle lancerait une enquête sur les transactions Garuda et exigeant la transmission de documents de la part de la Société.

Les enquêtes des divers organismes de réglementation susmentionnées et les processus internes de révision sont toujours en cours.

Réclamation de certains porteurs de billets de premier rang échéant en 2034

Le 31 janvier 2022, la Société a reçu une lettre (la « lettre ») des conseillers juridiques de certains porteurs de billets de premier rang portant intérêt à 7,450 % et échéant en 2034 (les « billets de 2034 ») et a appris que ces porteurs avaient également porté plainte devant la Cour suprême de l'État de New York (l'« action »), réaffirmant ainsi les réclamations formulées dans une lettre adressée à la Société en avril 2021 (la « lettre d'avril 2021 ») selon lesquelles la cession d'actifs non stratégiques par la Société, notamment son secteur Transport, son programme d'avions d'affaires régionaux et sa division Aérostructures, constitue un manquement à certaines clauses restrictives aux termes de l'acte de fiducie régissant les billets de 2034 et alléguant également que les mesures prises par la Société en mai 2021 pour répondre aux questions soulevées dans la lettre d'avril 2021 ont violé les droits de ces porteurs. La Société estime que ces allégations sont sans fondement et a l'intention de se défendre vigoureusement contre l'action.

Action collective

Le 15 février 2019, une requête pour autorisation d'intenter une action conformément à l'article 225.4 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et une demande d'autorisation d'action collective ont été déposées contre la Société à la Cour supérieure du Québec, dans le district de Montréal, contre Bombardier Inc. et Messieurs Alain Bellemare et John Di Bert (la « Requête ») (auparavant respectivement le président et chef de la direction et le vice-président principal et chef de la direction financière de Bombardier) visant à réclamer des dommages-intérêts d'un montant indéterminé relativement à des représentations d'allégations mensongères et trompeuses sur les activités, l'exploitation, les revenus et les flux de trésorerie disponibles de la Société, notamment une omission alléguée de présentation en temps opportun de faits importants concernant ses prévisions pour 2018. Dans la composante action collective de la Requête, le demandeur, Denis Gauthier,

cherche à représenter toutes les personnes et entités qui ont acheté ou acquis des titres de Bombardier au cours de la période du 2 août 2018 au 8 novembre 2018 inclusivement, et qui ont détenu certains de ces titres jusqu'au 8 novembre 2018. Le recours conformément à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et l'action collective requièrent tous les deux une autorisation de la Cour avant de pouvoir passer à l'étape suivante. D'ici là, aucune créance pécuniaire n'est en cours contre les codéfendeurs dans le cadre de ces poursuites devant les tribunaux.

Bombardier Inc. et Messieurs Bellemare et Di Bert contestent cette Requête. Selon le point de vue préliminaire de la Société à ce stade-ci, la possibilité que ces poursuites devant les tribunaux obligent la Société à engager un passif monétaire important semble faible.

Demande d'arbitrage d'Alstom

La Société a reçu un avis d'arbitrage d'Alstom S.A. déposé auprès de la Chambre de commerce internationale conformément à l'entente relative à la vente des activités de Transport à Alstom le 29 janvier 2021 (la « transaction »). Dans sa demande d'arbitrage, Alstom allègue que la Société ne respecte pas certaines dispositions contractuelles. Quoique l'issue de tout litige soit intrinsèquement incertaine, la Société a de bons motifs de se défendre contre la réclamation d'Alstom et a l'intention de le faire avec vigueur. La Société entend également contester certains ajustements du prix d'acquisition qui ont entraîné une réduction du produit de la transaction par rapport à celui initialement estimé. L'audition des témoins est prévue pour la fin 2025 et les procédures sont assujetties à des clauses de confidentialité.

Action collective relative aux UAI

Le 21 avril 2023, une requête pour autorisation d'intenter une action collective a été déposée contre la Société à la Cour supérieure du Québec, dans le district de Montréal, contre Bombardier Inc. et Messieurs Pierre Beaudoin, Éric Martel et Alain Bellemare (la « Requête ») (respectivement le président du conseil d'administration, le président et chef de la direction, et l'ancien président et chef de la direction de Bombardier Inc.). La Requête sollicite la permission de représenter toutes les personnes qui ont reçu, en novembre 2020, des unités d'actions incessibles dont l'acquisition des droits aura lieu en novembre 2023 (les UAI) et de réclamer en leur nom un montant indéterminé égal à la valeur des UAI qui ont été annulées lorsqu'elles ont fait l'objet d'une répartition proportionnelle à la clôture de la vente du secteur Transport le 29 janvier 2021.

Le demandeur prétend que les codéfendeurs ont eu recours à des manœuvres et omissions frauduleuses en ne communiquant pas leur interprétation du régime d'UAI selon laquelle les anciens employés n'acquerraient pas les droits rattachés aux UAI après la date de clôture d'une transaction entraînant la fin de leur emploi chez Bombardier. L'action collective requiert une autorisation de la Cour avant de pouvoir passer à l'étape suivante. D'ici là, aucune créance pécuniaire n'est en cours contre les codéfendeurs dans le cadre de cette poursuite devant les tribunaux.

Bombardier Inc. et les autres codéfendeurs contestent cette Requête. Selon le point de vue préliminaire de la Société à ce stade-ci, la demande d'action collective est sans fondement, l'inclusion de Messieurs Beaudoin, Martel et Bellemare à titre de codéfendeurs n'est pas fondée, et la possibilité que ces poursuites devant les tribunaux obligent la Société à engager un passif monétaire important semble faible.

Bombardier, Bombardier Pür Air, Cabine des dirigeants, Chaise, Challenger, Challenger 300, Challenger 350, Challenger 3500, Challenger 600, Challenger 601, Challenger 604, Challenger 605, Challenger 650, Cube Nuage, Exceptional by Design, Global, Global 5000, Global 5500, Global 6000, Global 6500, Global 7500, Global 8000, Global Express, Global Vision, Global XRS, Learjet, Learjet 40, Learjet 45, Learjet 70, Learjet 75, Learjet 75 Liberty, L'Opéra, Nuage, poste de pilotage Bombardier Vision, PrecisionPlus, Smart Parts, Smart Parts Maintenance Plus, Smart Parts Plus, Smart Parts Preferred, Smart Services, Smartfix, Smartfix Plus, Smartlink, Smartlink Plus, Smooth Flëx Wing, Soleil et Touch sont des marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.